

(fenêtres) (sur. cours)



19 octobre
la manifestation de l'école

Développement durable :
toute une éducation



SNUpp
Fédération Syndicale Unitaire
www.snuipp.fr

(fenêtres) (sur. cours)

N° 319 20 octobre 2008

Edit



N

otre pays a mal à son école. Pour la première fois depuis longtemps les rues de Paris résonnent des appels communs des organisations syndicales, de parents, des mouvements pédagogiques et de tous les amis de l'école. Première étape de la construction d'un vaste mouvement d'opinion capable de changer la donne. Les incertitudes des marchés financiers et leurs conséquences (lourdes) sur la vie de chacun ne nous font pas oublier que les valeurs de respect, d'égalité, d'échanges et de solidarité constituent le socle de l'école et au-delà du vivre ensemble. Nous les portons. Et le ministre a dû l'entendre en annonçant qu'il renonçait à publier les résultats des évaluations école par école. Poursuivre nos mobilisations est d'autant plus nécessaire que la gravité du projet de budget dans les écoles le dispute au mépris de notre professionnalité comme viennent de le subir les enseignants de maternelle ou les maîtres spécialisés. Respect et dignité, Monsieur le ministre ! Pour les élèves, l'école et ses enseignants !

Gilles Moindrot

Actu

5

MANIFESTATION NATIONALE:

Rased, 60 heures, IUFM, SMA

VIENNE:

école et services publics



Dossier

14

ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE:

approches transversales



Métier

20

BOBIGNY:
Slam à l'école
SALAIRES:
nouvelle grille indiciaire



Réflexions

28



LEUR AVIS:

La Poste privatisée

FRANÇOIS DUBET:

Regard d'un sociologue en colère

ÉLECTIONS PROFESSIONNELLES

Qui vote par correspondance à l'inspection académique et comment ?

Je vote **obligatoirement par voie postale**

à l'Inspection académique, dès réception du matériel, si je suis :

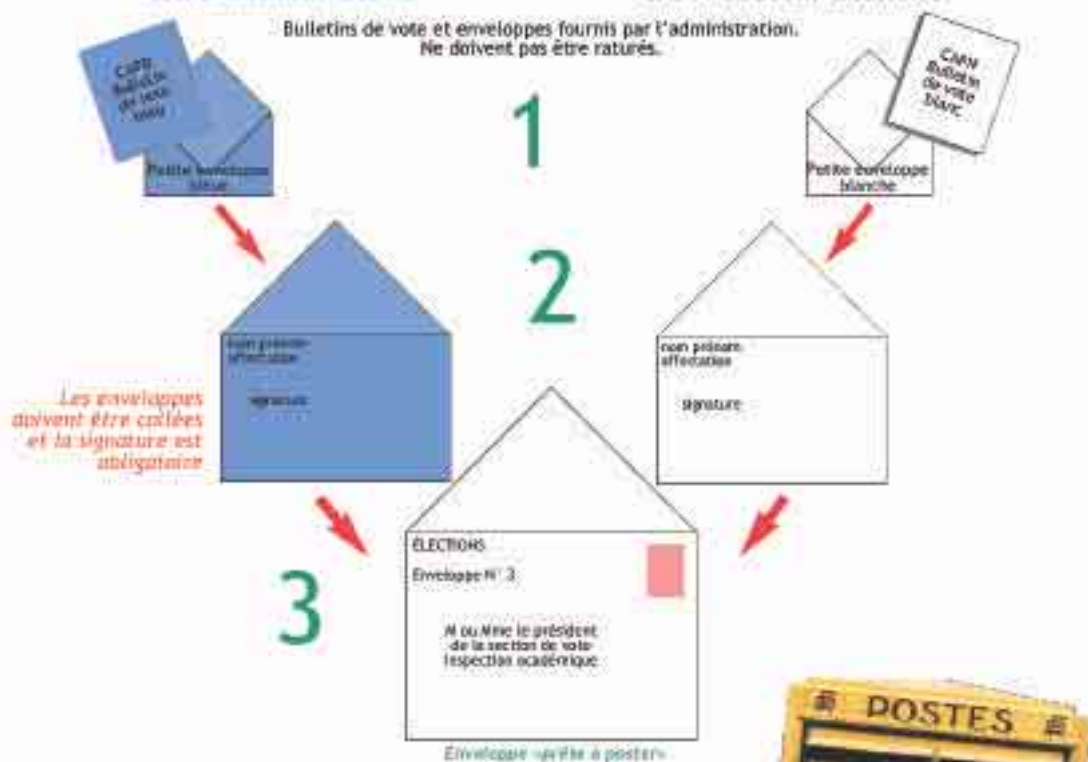
- dans une école de moins de 8 classes,
- titulaire remplaçant (brigade ou ZI),
- en CLM, CLD, congé parental, congé formation, congé mobilité, congé administratif, détaché, MAD,
- en stage long (CAPSAIS),
- en réemploi ou réadaptation,
- conseiller(e) pédagogique départemental(e) ou de circonscription,
- en RASED,
- en IME, IMP, IMPro,
- en poste à l'IUFM, au CDDP,
- en SEGPA ou exerce en collège.

2 votes à émettre

CAPD couleur bleue

CAPN couleur blanche

Bulletins de vote et enveloppes fournis par l'administration.
Ne doivent pas être raturés.



Par voie postale **uniquement !**

Attention, votre vote doit être arrivé à l'IA **avant le 2 décembre.**



A partir du 23 octobre 2008

j'agis.
Je vote
SNUipp



SNUipp
National Union of Professional Teachers

Ensemble,
agissons
pour grandir
l'école !

Travail décent un long chemin

POPULATION AU TRAVAIL / POPULATION AU CHOMAGE DANS LE MONDE:



Là où le travail décent fait défaut, le niveau et la qualité de vie des hommes et des femmes sont nettement moins bons. Le 7 octobre dernier a vu, à l'appel de la CSI, la première mobilisation mondiale pour le travail décent, synonyme d'emplois plus nombreux et de meilleure qualité, accompagnés d'une protection sociale, d'un dialogue social et de l'égalité des chances. Il est vrai que ce concept encouragé par l'OIT ⁽¹⁾ connaît quelques ratés dans tous les pays et à tous les niveaux. D'après le rapport de l'OIT, malgré une croissance mondiale à 5,2 % en 2007, le taux de chômage mondial ne s'est pas amélioré (de 6 à 6,1 % entre 2006 et 2007). En particulier, certains pays à très forte croissance ne créent pas d'emplois. Plus grave, du fait de la crise financière, le BIT ⁽²⁾ prévoit pour 2008 quelques 5 millions de chômeurs supplémentaires.

Parmi les travailleurs, 80 % ne bénéficient pas de protection sociale et 50 % occupent un emploi précaire. Dans les pays en voie de développement, cela signifie souvent travailler dans l'économie informelle avec un bas salaire et des conditions de travail dangereuses, les femmes et les jeunes étant plus particulièrement touchés. Enfin, toujours selon l'OIT, 165 millions d'enfants âgés de 5 à 14 ans seraient aujourd'hui contraints de travailler.

⁽¹⁾ Organisation internationale du travail

⁽²⁾ Bureau international du travail

SUR L'ENSEMBLE DES TRAVAILLEURS :



Encore des efforts pour l'alphabétisation selon l'UNESCO

En progrès mais doit mieux faire. C'est ce qui ressort du rapport à mi-parcours de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (2003-2012) présenté le 6 octobre par l'UNESCO. Le nombre d'analphabètes est passé de 871 millions en 1994 à 774 millions en 2006. Le taux mondial d'alphabétisation des adultes se porte donc à 83,6 % contre 76 % pour la période précédente. C'est l'un des six objectifs de l'Éducation pour tous fixés par le Forum mondial de Dakar. Dans le domaine, de fortes disparités régionales subsistent. 75 % des 774 millions d'analphabètes

vivent dans 15 pays seulement comme le Bangladesh, le Brésil, La Chine, l'Inde ou le Nigéria. Pour le directeur général de l'UNESCO, c'est le signe que « la communauté internationale doit chercher des manières nouvelles de travailler ». Le volume de l'aide financière reste aussi très insuffisant. De nombreux pays ne consacrent que 1 % de leur budget pour l'éducation à des actions d'alphabétisation alors que l'organisation fait campagne pour un minimum de 3 %, ce qui permettrait d'injecter 2,5 milliards de dollars par an.

Réunion syndicale: la crispation autour d'un droit

L'organisation des réunions d'informations syndicales (RIS) est sujette à des volte-face de la part des IA. Les positions de l'administration semblent se crispier encore un peu plus. Alors que les inspecteurs d'Académie de certains départements avaient donné leur accord pour des RIS sur temps devant élèves, le ministère a renvoyé une note qui cadre à nouveau le placement de ces demi-journées hors du temps devant élèves. En Meurthe-et-Moselle, une action en référé a obligé l'IA à revenir sur sa 1ère décision et a organisé une concertation. Décision sur la forme, mais sur le fond, la situation reste tendue. Dans d'autres départements (72,66), la demande en référé a été rejetée. Le SNUipp, le SGEN et le SE se sont adressés au Ministère de l'éducation nationale et appellent les enseignants à exercer leur droit syndical.

Italie: mobilisations pour l'école

Entre 100 000 et 300 000 manifestants, selon les sources, ont défilé le 11 octobre dernier dans les rues de Rome contre la politique économique et sociale de Berlusconi, dénonçant aussi les coupes budgétaires qui frappent le système scolaire et les atteintes à la laïcité. Depuis, les trois principales confédérations syndicales ont appelé à une grève dans les écoles publiques le 30 octobre contre le retour à l'enseignement unique à l'école élémentaire, craignant qu'il n'entraîne une réduction du temps d'enseignement pour les enfants.

Kenya: la paix au programme

L'éducation à la paix fait son entrée au programme des écoles publiques primaires du Kenya. Le ministre de l'éducation estime que l'introduction de cette nouvelle discipline est une réponse aux violences post-électorales qui ont secoué le pays en début d'année faisant près de 2 000 victimes en un mois. Au programme des manuels scolaires rédigés par l'UNICEF: la perception des conflits, le travail de négociation et de réconciliation. Les cours seront interactifs par le biais de jeux de rôle.

40

c'est en milliards d'euros la somme que l'État entend injecter dans le système bancaire français afin de recapitaliser les banques en manque de fonds propres du fait de la crise financière. Par ailleurs 320 Md€ sont disponibles afin d'assurer une garantie payante aux prêts interbancaires.

Mauritanie: 7 octobre indécent

En Mauritanie comme ailleurs le 7 octobre a été l'occasion pour les travailleurs de manifester pour le travail décent malgré l'interdiction de la junte. « Si une organisation syndicale ne peut même pas exprimer ses préoccupations librement dans la rue, alors mieux vaut "fermer la baraque" et partir! Nous rassembler, c'est tout ce qui nous reste », déclarait le secrétaire général de la Confédération des travailleurs de Mauritanie. À Nouakchott, les militants ont été violemment réprimés.

« JPA, faut-il tout arrêter? »

Quelles sont les décisions du ministère que vous contestez?

Les 8 associations complémentaires* viennent d'être destinataires de 2 courriers du ministère les informant que leurs subventions pour l'année 2008 seraient amputées de 25 %, que l'ensemble des personnels mis à disposition leur seraient retirés, et que la convention qui permettait de rémunérer les personnels détachés ne serait pas reconduite en septembre prochain.



Jacques Henrard est secrétaire général de la JPA, la Jeunesse au plein air.

Quelles en sont les conséquences?

Le ministère avait signé la convention pour 2008 et s'était engagé sur les moyens attribués. Il s'agit d'une rupture vis-à-vis des associations. Quelle est l'entreprise qui peut supporter dans son fonctionnement qu'on lui annonce le 7 octobre une baisse de 25 % de son budget? Nous avons des actions et des projets en cours. Faut-il tout arrêter? Comment devons-nous préparer la rentrée prochaine?

À quoi attribuez-vous ces décisions et comment réagir?

Il s'agit clairement d'un problème de conception de la relation à l'éducation dans l'école et hors l'école. Le ministre évacue tout ce qu'il n'estime pas fondamental, les associations complémentaires de l'école ont une vision totalement différente. Nous avons manifesté notre soutien à différentes actions de la communauté éducative contre la politique actuelle, nous appelons à la réussite de la manifestation du

19 octobre. Nous interprétons ces décisions comme une crispation idéologique, comme des pressions et nous demandons à être reçus dans l'urgence au ministère.

Propos recueillis par Daniel Labaquère

*OCCE, Cemea, EEDF, Foeven, Francas, JPA, Ligue de l'enseignement, PEP

Une conférence internationale pour l'« éducation pour l'inclusion »

Le Bureau international d'éducation (BIE) de l'Unesco organise du 25 au 28 novembre à Genève sa 48ème Conférence internationale de l'éducation dont le thème est l'« éducation pour l'inclusion : la voie de l'avenir ».

Actuellement, le nombre d'enfants n'ayant pas accès au système scolaire est estimé à 77 millions, dont une majorité de filles. D'autres sont exclus du système scolaire, notamment les handicapés physiques ou mentaux mais aussi des groupes marginalisés et particulièrement vulnérables comme les migrants, les minorités ethniques, linguistiques, culturelles ou



religieuses, les victimes de la pauvreté, les enfants réfugiés ou déplacés, ceux victimes de violence...

Pour répondre à ces exclusions, l'Unesco promeut une inclusion définie comme « un processus visant à tenir compte de la diversité des besoins de tous les apprenants ».

Il ne s'agit pas de cibler uniquement les exclus ou de construire des systèmes communautaires mais l'inclusion/intégration implique d'améliorer la qualité de l'éducation pour tous tout en englobant les besoins de chacun.

Arnaud Malaisé



Octobre, novembre: l'école dans la rue

Budget en berne, suppression de postes, autoritarisme... L'école primaire oppose au ministre d'autres valeurs pour la réussite de tous.

Crise, krach, on ne joue plus: pourtant les banques françaises étaient réputées ne pas craindre la crise financière mondiale. Las! L'État a voté son plan de soutien d'un montant de 360 milliards d'euros dont 320 à titre de garantie, mais 40 en recapitalisation. On croit rêver: cela fait des mois que le gouvernement nous serine la même rengaine. Pouvoir d'achat? Pas d'argent. Services publics? Trop cher. Éducation nationale? Participation à l'effort national pour réduire les dépenses publiques et budget en berne avec en particulier l'annonce de 6000 suppressions de postes dans l'école primaire. Pourtant l'augmentation des naissances va continuer à gonfler les effectifs. Mais là encore le ministère joue « fin » en supprimant les postes qui ne sont pas en présence d'élèves, comme si ceux-ci n'avaient pas une utilité réelle! Que ce soient les aides spécialisées des RASED qui perdent 3000 postes d'enseignants spécialisés E et G - soit environ un quart des personnels de Rased qui vont être réaffectés...- Ou que ce soient les associations complémentaires de l'école. D'autres mesures structurelles comme la réforme de la formation et du recrutement, la création des EPEP, d'une agence du remplacement... vont changer complètement le paysage scolaire sans que l'intérêt des élèves ou celui d'une meilleure éducation soient ga-

rantis. Mais impossible d'en discuter. Les portes et les oreilles du ministère sont closes: pas de concertation, pas de réunion ou de documents de travail... La coupe est pleine et il faut d'autres projets pour l'école, pour l'avenir des élèves, pour le métier d'enseignant. Le 7 octobre le SNUipp avait mobilisé pour un « travail décent », les salaires et le pouvoir d'achat: plus de 87 manifestations et 31 départements en grève. Le 16 octobre les enseignants parisiens ont été majoritairement en grève contre l'autoritarisme académique. Déjà le ministre a dû reculer sur les évaluations école par école. Et dimanche 19 octobre, ce ne sont pas moins de 47 organisations (syndicales, associatives, pédagogiques, de parents) qui ont appelé à la manifestation nationale à Paris pour l'école et pour l'avenir: un camion en forme de cartes pétitions pour la maternelle, des chaînes humaines pour défendre les Rased, ont animé une manifestation massive d'enseignants, parents et élus venus de toute la France. Le 22 octobre prochain, tous les appelants à la manifestation se réuniront pour faire le bilan et travailler aux suites de l'action. Pour le SNUipp il s'agit de construire avec tous un mouvement d'une ampleur inédite: réunions dans les écoles, manifestations, grève unitaire en novembre!

Michelle Frémont

« L'école qui fait grandir »

Nouvelle organisation de la semaine, 60 heures d'aide personnalisée, nouveaux programmes les mutations profondes en cours à l'école primaire percutent les gestes et les ambitions professionnels des enseignants. Comme un aveu justifiant tous ces changements, s'ajoutent les mesures du budget 2009 : moins 6000 postes dont 3000 postes RASED. Du côté du ministère, le masque est tombé. Alors, quelles alternatives proposer? Quelles pistes construire pour une école s'engageant réellement dans le défi de la réussite de tous?

Alors que les questions éducatives et pédagogiques ont toujours été au cœur de la réflexion et de l'action du SNUipp, le syndicat propose aux enseignants de « faire bouger et grandir l'école ». Plusieurs rendez-vous sont au programme dans les mois à venir.

Fin octobre, la 8ème université d'automne réunira près de 400 enseignants et 30 chercheurs à La Londe avec toujours l'ambition de créer des passerelles entre la recherche et les pratiques de classe palliant parfois une formation continue en service minimum.

Le 13 novembre, à Lille, un colloque « Rythmes scolaires et rythme de l'enfant » Avec Claire Lecomte, professeure de psychologie à Lille et François Testu, professeur de psychologie à Tours.

Le 19 novembre à Paris, « Grandir l'école maternelle »

Avec Mireille Brigaudiot, maître de conférence en sciences du langage, Bruno Suchaut, maître de conférence en sciences de l'éducation à l'université de Dijon, Rémi Brissiaud, maître de conférence en psychologie cognitive à l'IUFM de Versailles.

Le 27 novembre, à Bordeaux, « quelle aide pour quelle école ? »

Avec Serge Boimare, directeur pédagogique du Centre Claude Bernard à Paris, Jean-Michel Zakhartchouch, enseignant et rédacteur aux Cahiers pédagogiques, Jacques Bernardin, formateur IUFM et responsable GFEN.

En janvier, l'école rurale et l'évaluation sont également au programme.



Vienne les écoles rurales relèvent la tête

Défendre les écoles de proximité pour toutes les richesses qu'elles apportent est une priorité comme en témoignent les mobilisations du sud de la Vienne.

Jean Daniel Rivaux, nouveau maire de Moussac, dans le Sud de la Vienne, est amer après l'avis qui indique que le Conseil d'État n'étudiera pas le cas de son école « perdue » en dépit des 44 enfants entre 3 et 11 ans résidant dans la commune. « Cherchez l'erreur », dit-il. L'inspection académique? « On peut apporter tous les arguments que l'on veut. Totalement fermée ». Elle ne comptabilise pas les enfants de 3 et 4 ans puisque c'est une classe unique! La commune aurait dû peut-être mieux anticiper: réaliser un RPI avec une commune proche? Avec la fermeture en cours de la Poste, « on a l'impression qu'on nous enfonce encore plus », alors que jusqu'ici la population augmentait régulièrement, que des maisons fermées avaient été réhabilitées pour la location. Et que dire de l'emploi: plus d'Atsem, plus de femme de ménage, plus d'enseignant. Et le restaurant qui faisait office de cantine, le magasin multi-services qui l'approvisionnait?

Les mobilisations du printemps dernier auront tout de même permis de sauver d'autres classes. Car dans ce département essentiellement rural, la carte scolaire, tardive pour cause d'élections, n'affichait pas moins de 30 fermetures. Comme à Moussac, les écoles de Luchaps et Villemort ont été fermées. Autant de mesures proposées sans concertation, en dépit de l'opposition unanime du CDEN (sauf

« Les seuls dont on ne parle pas ce sont les enfants: on parle de « rentabilité ». Mais eux, qu'est-ce qu'on leur offre? »

deux abstentions).

Les actions se sont multipliées: occupations tournantes, envoi de fax en boucle dans les inspections et au ministère. Parents d'élèves, enseignants et élus étaient mobilisés pour sauver non pas chacun son école, mais leurs écoles. D'ailleurs la solidarité des écoles non concernées par une fermeture s'est aussi manifestée comme à Adriers, où l'école a été occupée une journée. À une première coordination a rapidement succédé une association, l'Association de promotion de l'école de proximité de la Vienne (APEPV): collecte d'information, ressources juridiques, études des textes réglementaires,

études sur l'enseignement en milieu rural... Les élus aussi étaient au premier rang: les maires bien sûr, et d'autres, comme le député Jean-Michel Clément qui a porté la voix des petites écoles jusqu'au ministère. Finalement les bagarres auront permis la réouverture de 6 classes et la plupart des fermetures conditionnelles ont été abandonnées. Il y a eu des ouvertures comme à Lapuye, école à classe unique depuis les années 80 qui a bénéficié avec 28





Techniques de pédagogie actives, coopération et émulation, environnement riche, les élèves sont les acteurs de leurs apprentissages.

Les écoles ne sont pas déconnectées de la vie des enfants, au contraire elles en tiennent compte.



élèves inscrits d'une seconde classe. Un autre point d'appui, comme l'explique Ludovic Marchand, enseignant à Lapuye et militant pédagogique du « multi-âges »*, ce fut le réseau informel d'écoles rurales Vienne-Gartempe: depuis les années 80, parents, élus et enseignants sont unis autour de 6 écoles dans un même projet pédagogique.

« C'est épuisant de s'opposer, on aimerait pouvoir travailler « avec », on demande des groupes de travail », explique Tatiana Darras, actuelle présidente de l'APEPV. Des arguments il en faut pour étayer le dossier de la carte scolaire. Une carte scolaire qui ne comptabilise plus les tout petits, ni les 3 et 4 ans, dans les classes uniques comme à Moussac. « Je suis épouvantée parce qu'il y a des parents qui ont choisi de ne pas ou plus scolariser leurs enfants en maternelle et même 1 en CP », s'exclame Tatiana Darras. Une carte scolaire qui ne se préoccupe pas des conditions de scolarisation des élèves ayant perdu leur école. Où s'inscrire? Comment organiser le transport? L'inspection ne répond pas à la première question et renvoie au Conseil général pour la seconde, sauf qu'en juin les circuits de ramassage sont déjà prévus mais pas les budgets! « A Luchaps, c'est 1h30 de trajet par jour pour des enfants entre 3

et 12 ans! » Une carte scolaire complètement indifférente aux questions d'aménagement du territoire: vitalisation des secteurs ruraux, investissements des communes, construction en cours de lotissements... Laurent Wanègue, enseignant à Adriers, est particulièrement sensible à ces problèmes de déliquescence économique dans le « rural profond », lui qui y vit depuis plus de 30 ans. « Nous ici, on est aussi engagés dans la vie des villages ».

Mais ce que tous reprochent c'est que les seuls dont on ne parle pas ce sont les enfants. « On parle de « rentabilité ». Mais eux, qu'est-ce qu'on leur offre? ». « Dans les villages on n'est pas isolés, il y a les enseignants, les gens du village, il y a le tra-

vail en cohérence avec le village, trop d'éloignement, outre la fatigue, ce n'est pas cohérent socialement et culturellement ». L'école participe aussi à l'équipement de la commune, activités sportives ou culturelles (à Moussac il y a une médiathèque) ou de communication comme avec les TICE qui le plus souvent sont bien développées et même parfois d'avant-garde. D'ailleurs la réussite scolaire est au rendez-vous si on en croit de nombreuses études.

Aujourd'hui le minimum que tous exigent, c'est au moins d'en discuter, mais pour cela, il faut poser un moratoire sur la carte scolaire.

Michelle Frémont

*www.marelle.org

Quel avenir pour les services publics de proximité?

La politique de désengagement de l'État par la réforme générale des politiques publiques (RGPP) et d'économie budgétaire conduit à une rationalisation maximale des moyens de l'éducation nationale, reportant la charge sur les collectivités locales et sur chaque citoyen. La concentration des écoles porte déjà un nom, l'EPEP. Trois députés, avec l'accord du ministre, ont déposé une proposition de loi que Xavier Darcos s'est engagé à mettre en oeuvre en 2009. Les mouvements pour la défense des écoles de montagne*, des écoles rurales mais aussi des petites écoles urbaines ou péri-urbaines* exigent un véritable débat démocratique sur l'aménagement du territoire et des services publics de proximité. Une pétition est aussi à signer sur le site <http://service-public-notre-richeesse.fr>

* <http://ecoledeproximite.lautre.net> et <http://ecolesdemontagne.blogspot.com>

60 heures... Retour d'enquête

Le SNUipp a lancé une enquête sur l'organisation des 60 heures d'aide personnalisée. Premiers retours.

Dans beaucoup d'écoles, l'aide personnalisée se met bon gré, mal gré en place. Les enseignants ont commencé à prendre en charge les élèves en petits groupes... Et pourtant, ils ne semblent pas convaincus de l'efficacité de ce dispositif pour aider ceux qui ont besoin d'aides. 1,68, c'est la moyenne des notes données par les 500 enseignants qui ont apprécié l'efficacité attendue de cette aide dans l'enquête du SNUipp*. Les premières réponses confirment par ailleurs la diversité des formes qu'elle prend.

Très majoritairement (97 %), les 24 heures devant élèves sont réparties sur 4 jours. Sur la semaine, l'aide est découpée à 23 % sur 2x1h, à 40 % sur 4x30mn et à 27 % d'« autres formes » de 2x45mn à 1x2h.

L'aide a lieu majoritairement après la classe et

le midi. Seules 4 % des réponses évoquent l'aide le mercredi. Ceci n'est pas étonnant au vu des problèmes d'organisation évoqués : les transports (24 %) mais aussi la restauration scolaire (29 %), les dispositifs périscolaires (30 %), d'autres dispositifs existants (27 %). Quant aux élèves pris en charge, une même diversité se dessine : 14 % disent prendre en charge tous les élèves sans distinction, 18 % tous les enfants en difficulté, 66 % les enfants ayant des difficultés particulières. Un joli patchwork qui cache mal les inégalités entre départements au gré des humeurs de certains IA (de 30 heures à 60 heures de temps d'aide personnalisée devant élèves) et celles entre écoles en zone défavorisée ou pas. Le SNUipp demande aux enseignants de remplir massivement cette enquête pour que puissent être affinés les résultats et obliger le ministère à faire un bilan lui-même. Car, à l'heure où les réseaux sont menacés (lire ci-dessous), les élèves en difficulté scolaire risquent bien d'être les grands perdants. Alors que la réforme a été justifiée au nom de leur intérêt. Elle ne prend en compte ni le rythme scolaire, ni leur réel besoin.

Lydie Buguet

*Enquête à remplir en ligne : www.snuipp.fr/60heures

60h et direction

Le SNUipp l'a dit et répété, les dernières réformes ministérielles ont considérablement alourdi les charges des directrices et directeurs d'école, l'organisation des 60 heures en tête. La répartition des heures, la désignation des élèves, en concertation avec les enseignants, les parents, les collectivités territoriales et sous la pression des IEN ont multiplié les besoins de réunions, de rencontres que les quelques heures dont ils ont été dispensés ne permettent pas de couvrir. Le SNUipp demande l'ouverture de négociations sur la direction et le fonctionnement de l'école qui remettent sur la table le temps de décharge et la revalorisation financière. La lettre est diffusée par les sections départementales.

60h et CLIS

Et que sont censés faire les enseignants de CLIS des heures d'aide personnalisée ? Pour le SNUipp, pas de doute, la loi sur le handicap de 2005 impose de mettre en oeuvre des projets personnalisés de scolarisation. Il leur faut du temps pour cela et pour le suivi de la scolarisation. Dans certains départements, ils ont été déchargés de l'aide personnalisée. Le SNUipp demande la généralisation de cette mesure.

60h et postes E et G

Aucune mention particulière n'est faite sur les personnels de Rased dans le BO. Dans certains départements, une déclinaison a donc été faite selon le modèle 24 heures devant élèves sur le temps scolaire et 3 de concertations. C'est un retour en arrière qui remet en cause les 3 heures de coordination et de synthèse prévues par la circulaire de 2002. Car les enseignants des réseaux doivent être présents aux conseils d'école, aux conseils de cycle, aux conseils de maîtres... Si on ajoute à cela de la formation, le compte n'y est pas ! Le ministère n'a toujours pas répondu au SNUipp qui l'a interpellé sur le sujet depuis quelques mois déjà.



Pétition unitaire Sauvons les Rased!

Conséquence de la confusion entretenue par le ministère entre l'« aide personnalisée » dans le cadre des 60 heures et le travail effectué dans le cadre des Rased, les annonces budgétaires pour 2009 démantèlent les réseaux d'aide spécialisée en supprimant 3 000 postes spécialisés E et G.

S'élevant vivement contre « la brutalité de cette décision » qui conduirait à priver 150 000 élèves d'aide spécialisée, qui ne couvrirait plus tout le territoire, et à supprimer les Rased à terme, une pétition unitaire en ligne⁽¹⁾ exige « le maintien des aides spéciali-

sées proposées » par les réseaux et « l'abandon de la suppression des 3 000 postes ».

Le SNUipp propose également aux conseils d'écoles fraîchement installés d'adopter une motion pour exiger l'abandon de ces suppressions. Il rendra publiques toutes les prises de positions que les écoles lui feront parvenir en les publiant sur son site.

⁽¹⁾ Pétition en ligne sur <http://www.sauvonslesrased.org> à l'appel des organisations SNUipp-FSU, SE-Unsa, Sgen-Cfdt, Sud Éducation, Snudi-Fo, SMedEN-Fo, FNAME, FNAREN et AFPEN

Évaluations Premier recul sur une publication par école

Le nouveau dispositif d'évaluation en français et mathématiques se déroule du 19 au 23 janvier pour les CM2 et du 25 au 30 mai pour les CE1. Ces tests comporteront, selon le ministère, 60 questions en français et 40 en mathématiques. Toujours selon la rue de Grenelle, ils ne seront finalement pas rendus publics, seuls les résultats départementaux seront consultables. Recul du ministre qui avait déclaré, le 11 décembre 2007, sa volonté de publier les résultats école par école. Le SNUipp se félicite d'avoir été entendu sur les dangers d'une éventuelle publication qui « provoquerait une concurrence entre les écoles et introduirait une logique de marché scolaire ». Il reste néanmoins attentif sur la suite des opérations. Il faut dire que le ministère n'a jusqu'à présent donné aucune explication sur les changements concernant les niveaux de

classes évalués et la période de test. Alors que le protocole d'évaluation et la nature même des épreuves ne sont toujours pas connus, le ministère annonce toutefois que ces tests seront d'une difficulté supérieure aux évaluations précédentes. Dans quel but? Pour quelles aides aux enseignements? Pour le SNUipp « la mise à disposition d'outils d'évaluation pour repérer la nature des difficultés des élèves, servir les apprentissages, communiquer avec les familles sont nécessaires ». Mais le dispositif dont on ne sait s'il a été testé se base sur « la mesure des acquis » pour dénombrer les élèves en difficulté. Une logique de résultat qui semble surtout destinée à piloter le système éducatif dans ses choix budgétaires et dont les expériences en Angleterre, par exemple, ont montré leur inefficacité sur les progrès des élèves.

Arnaud Malaisé



Carte maternelle: déjà 3 000

« C'est d'une école maternelle pleine d'avenir et d'ambition dont les élèves, les parents et les enseignants ont besoin ». La carte postale-pétition « à la maternelle, on enseigne » lancée à l'adresse du ministre par le SNUipp et présente dans le dernier FSC a déjà récolté près de 3 000 signatures en 10 jours. Son chiffre devrait gonfler après la manifestation nationale du 19 octobre où les départements devraient déposer des nouvelles signatures dans une grande urne. Assimilée par le ministre, lors d'une audition au Sénat, à une garderie entre « siestes » et « couches », l'école maternelle variable d'ajustement des moyens reste sous pression: non prioritaire pour les remplacements, première victime des mesures de carte scolaire, la maternelle a besoin de moyens suffisants indique également la carte qui est à signer largement, en ligne sur le site du SNUipp.



Clis, Upi, cours des effectifs en hausse!

Dans plusieurs départements, les effectifs de CLIS, limités à 12 élèves, et ceux d'UPI, limités à 10 connaissent des dépassements de plus en plus fréquents. Le SNUipp a envoyé au ministère des courriers sur ce sujet, resté sans réponse pour l'instant. Pour tenter de faire réagir l'administration sur cet état de fait inacceptable, les sections départementales de la région parisienne se mobiliseront le mercredi 22 octobre lors d'un rassemblement festif.

Paris en grève contre l'autoritarisme

L'ensemble des syndicats parisiens du primaire appelait à la grève jeudi 16 octobre contre le mépris et l'autoritarisme de l'Inspecteur d'académie. Depuis la rentrée, les enseignants de Paris subissent la multiplication de convocations infondées au rectorat, des pressions hiérarchiques sur l'organisation des 108 heures, une interdiction des réunions d'information syndicale, un SMA interprété abusivement... La colère découlant de ce climat délétère a largement mobilisé les écoles parisiennes, 65 % en grève et plus d'une centaine d'écoles fermées.

Mobilisation dans le Morbihan

Alors que la mairie venait d'investir 50 000 € dans l'école primaire de La Trinité-Langonnet, l'annonce de la suppression d'un des deux postes d'enseignants à la rentrée a mis le feu aux poudres: occupation de l'école par les parents, bras de fer entre l'inspection académique et la municipalité (avec dépôt de plainte), pressions sur les enseignants. la mobilisation a payé, les deux postes d'enseignants ont été réaffectés lundi 13 octobre.

Listes complémentaires

Le ministère cherche à restreindre le recrutement des listes complémentaires, rendant la situation très compliquée dans les départements déficitaires, comme dans l'académie de Caen. En cause le double souci de faire immédiatement des économies et de tarir les formations PE2 en 2009 – 2010. Cette mesure accroît les effets de la suppression de 3 000 postes au concours 2009. Le ministère conseille aux inspecteurs d'académie de nommer les personnels remplaçants sur les postes devenus vacants ! L'année dernière, 2 554 personnes ont été recrutées sur liste complémentaire, à cause de l'insuffisance des recrutements au concours.

Remplacements

Avec la disparition du concours et de la liste complémentaire, va-t-on recruter des vacataires en lieu et place des personnels formés, voire des retraités comme les IA d'Ille-et-Vilaine et de la Sarthe ont tenté de le faire ? Ce scénario semble conforté par la commande d'un audit et la création dès le 1er janvier 2009 d'une agence nationale du remplacement. Actuellement la proportion des enseignants affectés au remplacement représente 8,39 % des effectifs. Nouvelle cible pour des économies ?

Décharges de direction

Les directeurs des écoles à 4 classes sont déchargés par des PE2 dont le nombre sera diminué en septembre 2009. Dans la plupart des départements, ce dispositif ne pourra plus être assuré, les mesures budgétaires ne prévoyant aucune création pour ces décharges. Qui le fera ?

Formation continue

L'an prochain la formation continue sera amputée. Les PE2 en surnombre pour les stages filés permettaient des formations longues (langue vivante, informatique, etc), les stages en responsabilité R2 et R3 étaient supports de stage et le moyen d'un retour en formation des T1 et T2. En 2009-2010, quel dispositif le ministère compte-t-il organiser pour la formation sur le temps de travail ?

Nouveau concours Avantage à la formation disciplinaire

Le ministère a tranché à l'inverse des propositions des États généraux de la formation: la professionnalisation est toujours trop faible.

Le 4 octobre, plus de 400 participants aux États généraux de la formation ont essayé de définir ce que pourrait être une formation de haut niveau. Ils ont rappelé que ce métier de conception requiert un « haut niveau d'expertise, de la maternelle à l'université ». Préalables avancés, garantir sur tout le territoire une même formation, considérer cette dernière comme un investissement et non comme un coût et assurer des recrutements répondant aux besoins. Objectif: une véritable formation professionnelle prenant appui sur les expériences accumulées et sur le potentiel de formation que constituent les IUFM.

Pourtant le ministère a tranché sans tenir compte de l'appel des États généraux ni des demandes des organisations syndicales. Un calendrier insensé a été imposé et les quelques rencontres auxquelles ont participé les partenaires sociaux n'ont pas réussi à faire infléchir un projet ficelé à l'avance. Le SNUipp a vivement réagi à ces annonces qui dénotent une vision archaïque du métier et qui oublie la dimension psychologique et le développement de l'enfant: « Enseigner est un métier qui s'apprend ! »

Le stagiaire sera amené à assurer la classe en pleine responsabilité aussitôt après le concours. C'est pourquoi le SNUipp a demandé que le concours comporte une forte dimension professionnelle, fasse une large



part aux situations d'enseignement et aux compétences liées à la polyvalence et prenne appui sur l'expérience acquise (stages d'observation, de pratique accompagnée, en responsabilité). En tout état de cause, même s'il est précisé que le référentiel de compétences professionnelles figurant dans le cahier des charges de la formation sera pris en compte dans la conception des épreuves du concours, c'est vers les contenus des masters que vont maintenant se porter les interrogations. Les universités arriveront-elles à redresser la barre d'un projet si mal orienté ?

Daniel Labaquère

La pétition « Pour une formation de haut niveau dans des IUFM renouvelés » est disponible sur <http://www.former-des-enseignants.org/petition.html>.

Les épreuves

La nouvelle maquette du concours comportera 4 épreuves, 2 pour l'admissibilité se passant en fin de premier semestre de la 2ème année du master, 2 pour l'admission en fin d'année scolaire. Les candidats devront justifier de 4 attestations, secourisme, nage, C2i, et niveau C1 en langue vivante étrangère. Les épreuves d'admissibilité, l'une en français et culture humaniste, l'autre en mathématiques et culture scientifique et technologique, devront évaluer « le réinvestissement des connaissances disciplinaires acquises au cours de la formation dans l'étude des programmes de l'enseignement primaire ». Elles « pourront comporter » une question sur l'histoire de l'enseignement de la discipline concernée. Les épreuves orales d'admission porteront, l'une sur « les aspects concrets du fonctionnement du système éducatif », l'autre sur un sujet de leçon tiré au sort qui « sera replacé dans sa progression disciplinaire et dans le déroulement d'une journée de classe dont le candidat précisera l'organisation ».

SMA

Le tribunal administratif donne raison aux maires réfractaires

La journée du 7 octobre, où le SNUipp appelait à la grève dans 31 départements, a vu une première mise en place plus que chaotique du « service minimum d'accueil » (SMA), voté cet été.

D'un côté, de nombreuses communes n'ont pas souhaité assurer cet accueil, au vu notamment des difficultés matérielles rencontrées. Par exemple, à Toulouse, la municipalité a jugé être « dans l'incapacité d'appliquer la loi, faute d'encadrement ». De l'autre, dans les villes non réfractaires au SMA, les difficultés de mise en place ont été nombreuses. Par exemple à Nantes, la municipalité a été en capacité d'organiser l'accueil dans seulement 8 écoles sur les 43 concernées.

En Seine-Saint-Denis, l'ensemble des 26

maires de gauche a refusé la mise en place du SMA ne voulant pas « être complices d'un gouvernement qui remet en cause le droit de grève et la qualité même du service public de l'Éducation nationale ». Saisi en référé par le préfet, le tribunal administratif a rejeté le recours de l'État, jugeant qu'on ne peut contraindre les maires à assurer l'accueil au vu de l'impossibilité d'assurer des conditions de qualité, d'information et de sécurité satisfaisantes. Un premier désaveu judiciaire pour le SMA, dispositif dont le SNUipp demande l'abrogation, et une raison supplémentaire d'obtenir un service public d'éducation « maximum » tous les jours de l'année.

Arnaud Malaisé

Salaires au mérite

« Sans impact positif sur les élèves »

Thomas Lamarche, chercheur à l'université de Lille III et co-auteur de l'ouvrage « payer les profs au mérite? », qui propose de mettre en perspective les expériences anglo-saxonnes livre son analyse



Qu'entend-on par « salaire au mérite » ?

En France, le salaire comporte une part indiciaire relevant de l'échelon et une part liée à l'emploi occupé (ZEP, directeur). Ce n'est pas introduire un lien au « mérite » qui est proposé, c'est introduire une mesure de la performance, qui sera mesurée par les résultats des élèves. Cette opération de mesure pose nombre de problèmes de fond, insolubles : Qui détermine le mérite, Comment ? Avec quels indicateurs ?

Avec quelles conséquences pour les enseignants ?

Les expériences montrent que cela produit avant tout une course au résultat, au score... qui détermine le salaire. S'ensuit une évolution du comportement des enseignants : réduction de l'ambition des programmes qui privilégient les matières et sujets testés ; entrave aux projets collectifs de travail... en fin de compte cela favorise les stratégies individuelles. Tous les acteurs ont besoin du

score, à des titres différents (prof, élèves, direction...), il y a donc un phénomène de fraude. Ce pilotage par les résultats est un contrôle des moyens... qui n'accroît pas la masse salariale.

Et du côté des élèves ?

Aucune étude ne conclut à un impact positif global sur les élèves. Certes des indicateurs peuvent s'améliorer, évidemment. Mais ils sont partiels, liés à une discipline testée alors que les autres composantes de la formation de l'élève sont sacrifiées. Le plus sérieux est l'effet de sélection et de ségrégation que cela produit : sélection des élèves (voire exclusion des plus faibles) pour favoriser les résultats des profs... et paradoxalement laxisme en faveur des élèves présents (pour éviter la sanction que représente la note de l'élève).

Propos recueillis par Sébastien Sih

Oui, les directeurs ont droit à des vacances!

Dans un courrier, le ministre par la voix d'un directeur de cabinet a écrit : « Le directeur doit être joignable en cas d'accident d'un enfant survenant au cours de la période de stage à laquelle il participe pour établir la déclaration d'accident dans les 48 heures et la transmettre à l'IA » Cette affirmation était aussi stupéfiante, fantaisiste qu'inapplicable. Stupéfiante car jamais communiquée jusque-là. Fantaisiste car fondée sur aucun texte réglementaire. Inapplicable car elle interdirait à tout directeur de partir en vacances ! Le SNUipp est intervenu auprès du ministre qui est revenu sur ces propos.

500

c'est le nombre de postes administratifs réservés dans le budget 2009 pour la création d'EPEP (établissement public d'enseignement primaire) suite à une proposition de loi déposée par trois députés UMP en collaboration avec le ministre de l'Éducation. Ce chantier, un temps abandonné devant la forte opposition des syndicats, des associations des parents d'élèves et des maires est donc relancé sans aucune consultation des organisations représentatives. Le ministère espère mettre en place des expérimentations à la rentrée 2009. Cette structure proche des collèges et lycées (EPLE) avec notamment un directeur administratif, une autonomie financière, pourrait alors concerner les 439 écoles de plus de 15 classes.

Salaires : rattrapage à tout prix

L'augmentation des salaires de 0,3 % en octobre n'y suffira pas. Après celle de mars (+0,5%), côté pouvoir d'achat, on reste loin du compte. « L'indice des prix hors tabac » rendu public par l'Insee s'est accru de 3,2 % depuis un an. Les salariés sont d'autant plus pénalisés qu'ils sont souvent contraints, pour leur exercice professionnel, à des déplacements rendus très onéreux par la hausse des prix actuels de l'énergie (+ 15,2 % en un an). Sans compter les pertes antérieures de pouvoir d'achat. L'urgence est donc à l'ouverture de négociations salariales comme le réclament les organisations syndicales au ministre de la Fonction Publique, Eric Woerth.



Développement durable Toute une éducation

Complexe, la mise en œuvre de l'Éducation au Développement Durable privilégie des approches pluridisciplinaires et partenariales. Regard sur les enjeux d'un enseignement qui apporte une valeur ajoutée à l'école.

Dossier réalisé par
Michelle Frémont,
Daniel Labaquère,
Pierre Magnetto,
Sébastien Sihr

Après deux semaines de débats à fleuret moucheté, les députés devraient voter solennellement mardi 21 octobre ce qui restera du projet de loi dit Grenelle 1. Une loi cadre dont les modalités d'application seront précisées en 2009 avec le Grenelle 2. Il y a un an, les débats des groupes de travail occupaient tous les esprits. Celui dédié à l'éducation a édicté quelques principes encore flous parce que dotés d'aucun moyen concret pour l'instant. Il propose de favoriser l'échange de bonnes pratiques entre enseignants, d'apporter à ces derniers une formation appropriée. L'éducation au développement durable (EDD) est censée avoir déjà trouvé sa place dans les piliers 5, 6 et 7 du socle commun : « Culture et humanisme », « Compétences sociales et civiques », « autonomie et initiative ».

Le concept de l'EDD n'est pas nouveau à l'école primaire. Il apparaît pour la première fois dans les programmes de 2004 qui prônent une approche basée sur l'interdisciplinarité et sur les partenariats (lire ci-contre). Mais en 1996, le ministère avait produit un circulaire sur l'éducation à l'environnement. Environnement ou développement durable, la différence n'est pas seulement dans la terminologie. Le DD en effet, résulte de la convergence entre la nécessité de protéger l'environnement, les besoins du développement économique et du progrès social (lire page 16). Le principe en a été défini lors de la

conférence de Stockholm des Nations unies en 1972. 15 ans plus tard, la commission mondiale sur l'environnement et le développement en donnait une définition plus précise : « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Quatre ans après son entrée dans les programmes, l'EDD n'est pas forcément devenue facile à mettre en œuvre. Dans les Ardennes,

Yves Girault, professeur au Muséum d'histoire naturelle et Catherine Lapeyrouse, enseignante, ont observé 4 classes inscrites dans un projet d'Agenda 21 à l'échelle de l'école et du quartier. Les principales difficultés touchent aux pratiques préconisées par les textes comme la mise en œuvre de la trans-

versalité qui est pourtant perçue comme indispensable, et l'inclusion des partenaires dans une dynamique de projet (lire page 18). À Châtenay-Malabry, dans les Hauts-de-Seine, les écoles de la commune, et notamment celles de la ZEP, disposent d'un centre de diffusion de la culture scientifique hors du commun. La Maison des sciences et les enseignants engagent des partenariats allant de la conception du projet à l'intervention d'étudiants de l'École Centrale ou de l'Institut de l'Optique de Palaiseau dans les classes (lire page 16 et 17). La transversalité même si elle n'est pas évidente, est devenue une pratique courante. L'étude du réchauffement clima-

« Si on résume l'EDD à quelques gestes simples comme éteindre la lumière derrière soi, on n'en sort pas »



tique s'appuyant sur un outil proposé par la Main à la pâte nécessite de travailler sur la géographie, les maths, le français, les Tice... Même approche à Saint-Rémy sur Durolle dans le Puy de Dôme, où la classe de CP-CE1 dont le projet construit autour du jardin a des prolongements jusque dans les espaces verts de la commune (lire page 17). Autant de projets ayant bénéficié d'apports de formation et d'accompagnement qui font le plus souvent défaut ailleurs (lire page 18).

Reste quand même deux questions fondamentales pour mieux entrer dans une éducation au DD. La première concerne bien sûr l'approche pédagogique, comment aborder des problématiques complexes sans être d'emblée trop abstrait. « L'EDD passe par une pédagogie de projet : interdisciplinarité, questionnements, recherches, investigations, enquêtes » explique Cécile Fortin-Debart, chercheuse au Muséum d'histoire nationale (lire page 16).

L'autre concerne l'enjeu éducatif. « Si on résume l'EDD à quelques gestes simples comme éteindre la lumière derrière soi, on n'en sort pas », explique Michel Petit, pré-

sident de la Commission sur l'environnement de l'Académie des sciences. L'EDD est quelque chose de bien plus profond. « Nous devons éduquer les futurs consommateurs de façon à ce que parvenus à l'âge adulte, ils aient ce souci. L'EDD répond avant tout à des exigences d'ordre sociétal » ajoute-t-il (lire page 19). Il pose ainsi la question du sens comme fondamen-

tales. L'EDD, comme nouvel objectif de l'éducation à la citoyenneté, ne s'obtiendra pas à coups de cours d'instruction civique et de leçons apprises par cœur de « bons » ou « mauvais » comportements. Elle passe par le développement de l'esprit critique et la capacité de construire avec d'autres des projets dynamiques.

Que disent les textes ?

Depuis la circulaire de 2004 qui a lancé l'Éducation au développement durable, une nouvelle parue en mars 2007 impulse une seconde phase de généralisation. Cette éducation ne constitue pas une nouvelle discipline mais implique « une démarche transversale à partir des programmes d'enseignement ». Les thèmes à aborder sont variés : « ressources, risques majeurs, changement climatique, biodiversité, ville durable, transports et mobilités, aménagement et développement des territoires, agriculture durable et alimentation de la population mondiale, enjeux démographiques... ». A partir d'une approche « environnementale, économique, sociale et culturelle », L'EDD doit former à une démarche scientifique et prospective, permettant à chaque citoyen d'opérer ses choix et ses engagements. À ce titre, les écoles fournissent un cadre propice pour construire avec des partenaires des projets locaux et spécifiques dans une perspective de développement durable. Enfin, « il convient d'apprendre aux élèves à développer leur esprit critique, de les éduquer au choix et non d'enseigner des choix ». Et pour ce faire, la circulaire formule un vœu : « Tous les enseignants doivent être formés ».



« Privilégier une approche sensible »

Cécile Fortin Debart,
docteur en muséologie et médiation
sciences-société



Quelles sont les conditions pédagogiques de mise en oeuvre de cette éducation ?

Il faut éviter deux écueils : l'abstrait – les grands enjeux planétaires, ça ne parle pas aux enfants — et l'anxiété face à des problèmes qui les dépassent. Le point de départ, c'est un ancrage local. Avec des petits enfants c'est dans l'école même qu'on peut identifier des choses, ou au niveau de la commune. L'éducation au développement durable passe nécessairement par une pédagogie de projet : interdisciplinarité, questionnements, recherches, investigations, enquêtes. Mais surtout au primaire, il faut privilégier une approche sensible, car c'est un âge où se crée le lien avec la nature. L'enfant commence à sortir de son environnement familial et découvre ce qui l'entoure. Beaucoup d'auteurs mettent en avant la nécessité de construire ce lien. C'est une belle piste pédagogique.

L'éducation au développement durable doit intégrer des dimensions économiques, sociales et environnementales. C'est complexe...

Il paraît aberrant de parler à des enfants de ce concept économique très compliqué qui touche à la mondialisation. Par contre, quand on abor-

de un sujet, on peut le regarder dans la perspective de chacune des composantes économiques, sociales et environnementales. C'est possible, bien sûr. D'ailleurs les acteurs du développement durable n'ont pas attendu pour le faire. Après comment le faire ? C'est compliqué car les projets doivent être très contextualisés.

Quelques exemples ?

Si on aborde la biodiversité, l'aspect environnemental, ce sont les espèces en souffrance, l'aspect économique, la façon dont les hommes ont utilisé les plantes... On met une belle enveloppe que l'on appelle éducation au développement durable mais comme dit Isabelle Stengers, c'est l'éducation au bon sens. Et ça, on le fait tous les jours à l'école. C'est apprendre à se respecter les uns les autres, ce qu'on fait en instruction civique. C'est savoir rechercher des informations, on le fait aussi. C'est développer une sensibilité, on le fait avec les arts plastiques, avec des poèmes sur la nature, etc. Après effectivement, on peut mettre en place des projets beaucoup plus spécifiques de type éco-école ou Agenda 21, qui permettent d'améliorer les conditions sociales, environnementales au niveau de l'école.



Le développement durable est inscrit au croisement des perspectives environnementales, sociales, et économiques. Il se définit dans le temps (épisodique, historique) et l'espace (ici et ailleurs dans le monde). Il se fait dans le cadre des droits humains et dans le respect des conditions de base nécessaires au maintien de la vie sur Terre.

Schéma issu de L'éducateur, novembre 2006
www.revue-educateur.ch

L'entrée

C'est grâce au partenariat avec le centre de diffusion scientifique implanté dans la ZEP que les écoles de Châtenay entrent dans l'éducation au développement durable.

Dans la ZEP de Châtenay-Malabry, (Hauts-de-Seine), l'éducation au développement durable est arrivée par la « Maison des Sciences », centre de diffusion de la culture scientifique ouvert en 2000. Fabrice Krot, enseignant de l'Éducation nationale, est le responsable. « À l'époque, j'étais coordinateur de la ZEP et j'ai proposé ce centre car les sciences me paraissaient un bon moyen de se poser des questions, de réfléchir, d'exercer le sens critique des élèves ».

Huit ans plus tard, la Maison des sciences a pour partenaires, aux côtés de l'Académie de Versailles, la Mairie, deux grandes écoles (l'École centrale et l'Institut d'optique de Palaiseau) ainsi que la Main à la Pâte dont elle est devenue l'un des quinze centres expérimentaux en France.

Dans sa classe de CE2, à l'école élémentaire Léonard de Vinci, Emmanuel Weiss s'est mis à l'EDD après l'arrivée de cet enseignement dans les programmes. En coopération avec une collègue d'une autre classe de même niveau, ils ont mené un projet de classe d'eau grâce au concours de l'Agence de l'eau Seine-Normandie. « Pendant trois ans, nous avons abordé le thème de l'eau à travers la géographie, les sciences ou encore en tant que ressource précieuse ».

L'an dernier, la Maison a proposé à

Châtenay-Malabry

de la Maison des Sciences

Emmanuel un nouvel outil mis au point par la Main à la Pâte, « *mon climat, ma planète et moi* », portant sur le réchauffement climatique. « *Se lancer dans un tel projet a réclamé beaucoup de travail, avoue-t-il, et nous y avons consacré deux séquences par semaine. Cependant le document d'accompagnement aide totalement l'enseignant* ».

Le projet de la classe a été élaboré en partenariat avec la Maison des sciences. « *Il n'est nullement question pour les enseignants de se décharger sur notre association, confie Fabrice Krot. Notre intervention est limpide, nous avons réfléchi ensemble* ». L'an dernier, Fabrice est intervenu dans la classe pour la mise en œuvre d'expériences. Exemple : mettre côte à côte deux récipients remplis de Coca-cola, dans l'un la boisson a été éventée, dans l'autre elle provient d'une bouteille tout juste ouverte. Puis placer un thermomètre au-dessus de chaque récipient pour constater que la température est plus élevée au-dessus de celui qui dégage du CO₂. Le dispositif est surmonté par une lampe électrique représentant le soleil. Le partenariat

c'est aussi la participation des étudiants de Centrale ou de Sup-optique à des séquences dans la classe.

Pour faire de l'EDD, les enseignants disposent de ressources (livres, matériel, rencontres enseignants-chercheurs). La Maison des Sciences a développé des mallettes pédagogiques adaptées à tous les cycles. « *Pour contourner les difficultés, il faut travailler en partant de choses terre à terre, qui vont permettre de comprendre le monde* » conseille Fabrice Krot. La Maison préconise de partir de l'environnement des élèves ; « *chose simple à dire mais difficile à faire* ». Elle propose de développer un jardin dans les écoles, d'observer tout au long de l'année les plantes, la faune et apprendre à identifier et à nommer 10 espèces de chaque

Chaque année, une soixantaine de classes de la commune s'engagent dans des démarches similaires. Quant à Emmanuel Weiss, il renouvellera cette année son travail avec la Maison des Sciences. Il lui permet de concilier sa conviction qu'il faut « *arriver à sensibiliser les élèves à de nouveaux gestes* », tout en travaillant en pro-

fondeur la géographie, les maths par l'apprentissage des mesures, le français avec la production d'écrits pour faire diffuser la production de la classe, les Tice pour écrire les articles d'une exposition ou encore, apprendre à donner du sens, à conceptualiser. « *J'ai constaté, conclut-il, que grâce au travail sur le réchauffement climatique, les élèves avaient été très sensibles à ce projet. Ils ont adopté des gestes éco-citoyens jusqu'à provoquer des changements d'habitudes dans leur famille...* ».



Le Puy-de-Dôme cultive durable

À St-Rémy-sur-Durolle, en plein cœur du Puy de Dôme, les élèves de CP-CE1 cultivent le développement durable. Depuis 6 ans, l'enseignante, Catherine Roumet propose à sa classe un projet jardin. Un support aux apprentissages permettant d'appréhender une démarche de développement durable à l'échelle de l'école. Pour Catherine, « *il s'agit d'une action citoyenne. L'objectif est alors de mobiliser des partenaires proches et d'interagir sur l'évolution du lieu de vie des élèves* ». Et ces derniers en sont les premiers acteurs. L'an dernier, pour répondre à la question « *comment peut-on fertiliser notre jardin?* », ils ont lancé un questionnaire auprès des habitants de la commune pour formuler ensuite des propositions. Ce sera la mise en place d'un composteur au sein de l'école pour récupérer les déchets biodégradables de la cantine et des familles et élaborer ainsi un engrais vert.

De là, s'impose la nécessité du partenariat : avec la mairie via son employé communal, qui aide à la construction du composteur avec du matériel de récupération ; avec le parc régional du Livradois qui

fournit une aide financière, un temps de formation à Catherine et une malle pédagogique. « *Ce projet me permet de travailler concrètement dans plusieurs champs disciplinaires* » confie Catherine : maîtrise de la langue avec la tenue d'un carnet de bord où se côtoient de nombreux écrits (compte-rendu, recette du composteur...), sciences (germination de la graine, transformation des épluchures en terre fertile...) découverte de l'espace (maquette du jardin, travail sur le plan), expression orale (présentation du projet aux partenaires et financeurs).

Cette action a également eu des répercussions sur la réflexion communale dans le développement durable. La mise en place d'un composteur est à l'étude et les élèves ont participé à l'aménagement des parterres du village. Catherine note d'année en année « *la motivation et l'intérêt que portent les élèves à cette démarche* ». Cette année, un nouveau projet débute. « *Comment économiser l'eau du robinet pour l'irrigation du jardin?* ». Les CP-CE1 se sont déjà renseignés sur le fonctionnement des récupérateurs d'eau de pluie.



De nouvelles ressources

Climcity

La majorité des scientifiques pensent que l'homme est majoritairement responsable du réchauffement climatique. Stabiliser le réchauffement à un niveau acceptable pour la planète, commencer à s'adapter à l'évolution des conditions climatiques, se préparer à changer de comportement, ce site est une mine d'informations accessibles aux enfants!

<http://www.cap-sciences.net/climcity/index.html>

Edugeo

Édugeo est un service conçu par l'IGN en partenariat avec le Ministère de l'Éducation nationale. Il s'adresse aux élèves et aux professeurs des établissements d'enseignement primaire et secondaire et met à disposition une cartothèque numérique, une banque de données géographiques (visualisation des données en 3D), des accompagnements pédagogiques, une assistance à l'utilisateur.

www.edugeo.fr

Jeux

Des jeux en ligne sur le site de l'ADEME, l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie. Ecoville est soutenu par la Commission européenne dans le prolongement du processus de Kyoto.

<http://194.117.223.129/servlet/KBaseShow?sort=1&cid=96&m=3&catid=12436>

Québec

« Agir localement en pensant globalement! »

Au Québec plus de 1 000 établissements sont certifiés « verts Brundtland ». Verts car ils se préoccupent d'environnement et Brundtland (du nom d'un rapport de la Commission mondiale sur l'environnement) parce qu'ils réalisent des actions touchant le partage, la coopération, l'équité, la solidarité, le respect et les droits humains, selon le principe des 6R : réduire la consommation des ressources, réutiliser les biens, recycler les produits, réévaluer nos systèmes de valeurs, restructurer nos systèmes économiques, redistribuer les ressources.

Les Ardennes en lien avec la recherche

A Charleville-Mézières, l'école Pierre Viénot a participé à un projet de recherche lié à l'EDD. Bilan du côté des élèves et des enseignants.

De 2005 à 2007, l'école Pierre Viénot, dans les Ardennes, s'est lancée dans l'EDD avec deux chercheurs du Muséum d'histoire naturelle, Cécile Fortin-Debart et Yves Girault. Dans ses numéros 276 et 286, Fenêtres sur cours a rendu compte de la démarche de développement durable construite par les élèves à l'échelle de l'école (aménagement d'une salle de sport selon la démarche de l'Agenda 21⁽¹⁾) et du quartier (construction de canisettes)

À l'heure du bilan, Catherine Lapérouse, alors coordonnatrice du projet livre quelques pistes. Du côté des élèves, tout d'abord, « ces derniers peinent à se construire une analyse de l'endroit où ils vivent. De fait, au début, ils n'ont pas conscience qu'ils peuvent en être des acteurs » confie Catherine.

La co-construction du projet avec des partenaires proches (architecte, municipalité) se révèle alors un atout pour répondre à cette difficulté. Pareillement, le partage d'information entre les élèves ne va pas de soi. Cela nécessite une mise en oeuvre pensée, aussi bien sur la transmission des idées que sur la manière

re dont des enfants d'âges différents peuvent travailler ensemble. « D'où l'intérêt de construire les compétences relatives au débat précocement » analyse Catherine. Du côté des enseignants, la démarche de DD pose des questions complexes difficiles à aborder avec les jeunes élèves : comment déclencher le questionnement? Comment évaluer l'acquisition d'une compétence? Comment construire dans l'école une communauté d'apprentissage? Comment inclure les partenaires dans une dynamique (et non pas seulement se servir d'eux)? Pour Catherine, le pilier recherche reste l'élément central et les réunions ont permis l'explicitation des difficultés rencontrées. Elles ont mis en évidence qu'en EEDD, le domaine des compétences transversales est fondamental. Identifiées au sein des différents domaines disciplinaires, faisant sens pour les élèves, elles participent à la construction du lien avec le monde qui nous entoure.

⁽¹⁾: L'Agenda 21 est un programme d'actions qui intègre les principes du développement durable dans le fonctionnement de l'établissement.

Un enseignement en formation serrée

Que se passe-t-il en terme de formation? Depuis 2004, date de la première circulaire relative à l'enseignement de l'EDD, les enseignants ont attendu en vain la publication de « documents d'accompagnement pédagogique » censés présenter les points d'ancrage avec les programmes. Les nouvelles instructions de 2008 déclinant peu d'entrées transversales ne laissent rien augurer de plus dans le domaine. Les actions de formation pourtant rappelées dans la circulaire de 2007 sont également un autre point d'attente non satisfait. Les priorités ministérielles axées sur la maîtrise de la langue couplées à une baisse de l'offre de formation relèguent l'EDD à une place réduite voire marginale dans les plans départementaux de formation. Pourtant, la complexité de cet enseignement nécessite d'être prise en charge, ce que résume Nathalie Pinsard, directrice à l'IUFM de Bourgogne, centre de Nevers. « Dans l'idéal, il faudrait du temps d'aides et de rencontres, des personnes ressources disponibles pour suivre les enseignants qui après un stage s'engagent sur un projet d'EDD. Les enseignants ont souvent besoin de construire des outils d'investigation, de savoir comment développer le partenariat ou trouver une orientation finale pour la fin de leur projet ».

Éduquer dès l'enfance, une exigence sociétale

Apprendre des écogestes, c'est bien, mais cela ne suffit pas. L'EDD permet de prendre conscience de l'importance mondiale des enjeux liés au développement durable.

Pourquoi l'EDD est-elle devenue un enjeu d'éducation ?

Il est extrêmement important que les enfants du XXI^e siècle comprennent bien que si l'humanité a vécu jusqu'à aujourd'hui, c'est parce qu'elle a su tirer parti de ses ressources durant des générations, nous sommes aujourd'hui devenus tellement nombreux sur terre et nos moyens techniques sont tels, que l'humanité en tant qu'espèce est capable d'affecter sérieusement les ressources de la planète qu'elle a utilisées jusqu'à maintenant sans trop y penser. Désormais, il faut que nous ayons le souci de ne pas gaspiller les ressources que nous offre la planète sinon très rapidement les générations futures seront en manque de matières premières, d'énergie, etc.

On a parfois l'impression que faire de l'EDD consiste seulement à enseigner des écogestes. Qu'en pensez-vous ?

Il faut que les enfants prennent conscience de l'importance mondiale de ces enjeux. Si on ramène ça à quelques petits gestes simples qui permettent de se donner bonne conscience, en coupant la lumière le soir par exemple, même s'il faut faire ce geste, alors on n'en sort pas. Ce n'est pas ça l'éducation au développement durable. C'est quelque chose qui doit être bien plus profond, c'est par exemple avoir conscience que chaque fois qu'on achète un produit ou un service, cela a un impact sur la consommation en énergie et surtout sur l'émission de gaz à effet de serre. Au moment d'acheter une maison il faut se préoccuper de son isolation, ou une voiture de sa consommation. Nous devons éduquer les futurs consommateurs dès l'enfance, de façon à ce que parvenus à l'âge adulte ils aient ce souci et puis, si on peut les convaincre d'avoir un vélo plutôt qu'une moto, ce n'est pas plus mal non plus. L'EDD répond avant tout à des exigences d'ordre sociétal.

Est-ce qu'on peut aborder le développement durable dans toutes ses dimensions

environnementales, économiques ou sociales avec des élèves du primaire ?

C'est tout le défi auquel sont confrontés les enseignants du primaire : essayer de faire comprendre des choses qui ne sont pas toujours d'une grande simplicité, à des enfants qui ne maîtrisent pas forcément encore les bases nécessaires à la compréhension de tous les phénomènes liés au développement durable. Ceci dit, je ne vois pas pourquoi ce serait plus difficile dans ce domaine-là que dans aucun autre domaine de l'enseignement. Par exemple, quand on essaie de faire comprendre à des élèves ce qu'est l'épidémiologie, on se heurte au même type de difficulté. Le sujet est complexe, les phénomènes résultent d'interactions entre différents facteurs ce qui peut être source de confusion.

Comment l'enseignant peut-il faire face à cette difficulté ?

En tant que scientifique je peux essayer de mettre à la disposition des enseignants un certain nombre d'éléments présentant les choses de façon aussi simple que possible. Mais je ne suis pas enseignant du primaire, je ne me permettrai pas de leur dire comment ils doivent procéder. Ce sont eux qui sont au contact de leurs élèves, qui les connaissent, ainsi que leur capacité à acquérir et comprendre des connaissances nouvelles. Et c'est toute la grandeur du métier d'enseignant que d'arriver justement à faire ça.

Pour autant, n'ont-ils pas besoin de ressources ?

Moi-même, chaque fois que je peux fournir des éléments aux enseignants je le fais extrêmement volontiers. C'est ainsi que j'ai animé la rédaction d'une série de fiches qui traitent d'un certain nombre de problèmes relatifs à l'environnement, qui ont été conçues comme devant être mis à la disposition des enseignants du cycle 3 et du second degré. Instruments qui peuvent apporter un certain nombre de matériaux. Ce sont



Entretien avec

Michel Petit

Président du comité de l'environnement de l'académie des sciences, a participé aux travaux du Groupe intergouvernemental d'experts du climat dont il était membre du bureau de 1992 à 2002.

Président de la société météorologique de France.

des connaissances, aux enseignants d'imaginer ce que l'on peut faire pour que les élèves se pénètrent bien des phénomènes physiques qui sont à la base du réchauffement climatique.

L'intervention de partenaires vous semble-t-elle souhaitable ?

Oui en effet, et notamment en raison de la complexité des phénomènes liés au développement durable. Il m'arrive fréquemment d'aller dans des écoles pour répondre à des questions que se posent les enfants et qui sont parfois des questions assez difficiles auxquelles il n'est toujours très commode de répondre en termes relativement simples. Que les scientifiques eux-mêmes puissent de temps en temps aller dans les écoles à la rencontre des enfants me semble aller tout à fait dans la bonne direction.

HANDICAP

Mets tes baskets et bats la maladie

Le 6 octobre, plus de 150 000 élèves ont planché sur la dictée proposée par l'association européenne contre les leucodystrophies, maladies d'origine génétique touchant le système nerveux.

L'opération « *Mets tes baskets et bats la maladie* » réunit la communauté éducative depuis 1994 autour d'un projet citoyen, qui associe santé, solidarité et sport et permet de recueillir des fonds. L'USEP et l'UNSS sont partenaires, aux côtés des ministères de l'Éducation nationale et du ministère de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative.

http://sauvonslesenfants.org/participer/mtb/accueil_mtb.htm

JEU

Des cartes pour s'exprimer

Apprendre à communiquer par le jeu et par l'échange, telle est l'ambition d'« *Amédée* », un jeu de cartes qui permet de mimer, deviner et de s'exprimer. Cet outil qui a été primé au festival ludique de Parthenay s'adresse aux enfants allophones. Des expressions courantes en français, leurs équivalents en d'autres langues (anglais, italien, turc, langue des signes), le jeu « *facilite les rapports (avec les enfants), car cela prouve l'intérêt qui est porté à leur culture et à leur différence...* » peut-on lire sur le site dédié à l'outil.

http://www.editions-pattedourse.com/amede_1.html

ECOLE-FAMILLE

Chaumont inaugure sa fresque

Quand les parents font le mur, ils retrouvent le chemin de l'école. À Chaumont, en Haute-Marne, à l'école Jacques Prévert, parents et enseignants viennent d'inaugurer une fresque murale, signe de liens qui se reconstruisent sûrement. Dans ce quartier difficile de la Rochotte, situé en Zep, les relations parfois conflictuelles ou inexistantes avaient coupé l'école des parents. Un lien délité à l'image de ce que vivent les familles entre elles au sein même de la cité. C'est avec le soutien du REAPP⁽¹⁾ que les enseignants se mobilisent depuis l'an dernier. À partir d'un questionnaire transmis aux familles, celles-ci ont exprimé leur sentiment d'abandon jugeant leur



école dégradée, peu mise en valeur. Elles ont également fait part de leurs fortes attentes envers l'école, aussi bien sur des aspects éducatifs que pédagogiques. De ce constat partagé, un groupe piloté par le REAPP composé des enseignants et d'associations relais, a mobilisé les parents pour embellir l'école. Avec une plasticienne mise à disposition par la ville de Chaumont, les familles ont repris le chemin de l'école afin de réaliser une fresque sur les murs extérieurs : rencontres et échanges pour choisir les motifs, les couleurs, pour apprendre à mieux se connaître... Tous les samedis matin, les parents investissaient les lieux. À l'heure de la récréation, ils rejoignaient les enseignants pour quelques échanges dans la salle des maîtres. « *La confiance se construit lentement* » témoigne Ghislaine Bégrand, la directrice. Et ce n'est qu'un début. Des ateliers thématiques entre enseignants et parents sont programmés : autorité, violence, sommeil, télévision, soutien et devoirs...

⁽¹⁾ Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents

« L'appel aux compétences détourne d'une réflexion de fond sur la "saveur" de chaque savoir disciplinaire, en présumant une introuvable transversalité. Et il retombe souvent sur de bons vieux objectifs opérationnels simplement "relookés", faute d'une reconceptualisation suffisante. »

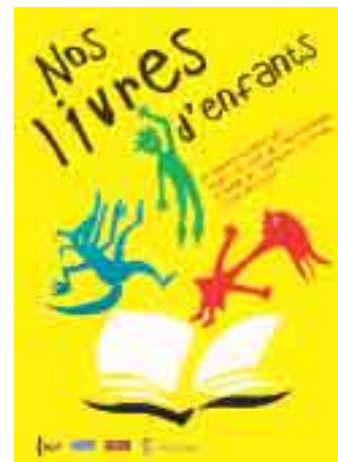
Jean-Pierre Astolfi

CONCOURS

Nos livres d'enfants

Vous avez jusqu'au 30 novembre pour vous inscrire au concours organisé par le SNUipp avec la Bibliothèque nationale de France, la Ligue de l'enseignement, le Monde de l'éducation et avec le soutien de l'école des loisirs. Chaque classe est invitée à offrir un livre qu'elle aura conçu et fabriqué elle-même en choisissant son bénéficiaire : une autre classe, un enfant du bout du monde... Le choix du destinataire guidera le contenu du livre.

Tous les renseignements et modalités pour s'inscrire sont sur le site du SNUipp : <http://www.snuipp.fr/concours>



Sonia Mazedier Portrait



Déléguée du personnel, Sonia sollicite un troisième mandat dans le Cher

Candidate à un troisième mandat de déléguée du personnel dans le département du Cher, Sonia Mazedier souhaite continuer à « être l'écho des collègues ».

Depuis son entrée dans le métier il y a 15 ans, Sonia s'est toujours engagée dans la vie syndicale, d'une participation mesurée aux réunions à un investissement plus important dans la section du SNUipp qui a débouché naturellement sur son implication comme déléguée du personnel. La défense des conditions de travail des enseignants guide l'action de Sonia qui la lie « forcément » aux conditions d'enseignement des élèves. Ce « lien pousse donc à envisager une évolution du métier englobant la transformation de l'école ».

Dans ce département semi-rural où des enseignants peuvent ressentir un fort isolement, l'organisation de tournées de l'ensemble des écoles du Cher est primordiale pour Sonia tant pour son « rôle de déléguée du personnel que de syndicaliste ».

Cet aller-retour avec les enseignants permet à la fois « d'échanger sur les faits marquants de la vie des écoles et d'informer au plus près du terrain ». Ces rencontres sont utiles pour faire le lien et écouter les enseignants. Par exemple, les modifications des règles du mouvement des personnels imposées par l'administration

comme la suppression des avis de participation ou celle des priorités de maintien sur poste accordées aux postes fractionnés ou aux faisant fonction dans l'enseignement spécialisé, ont été longuement débattues lors des tournées d'écoles. « Ce lien avec la profession marque fortement l'identité et la conception de déléguée du personnel », telles que les conçoit Sonia. Forte du retour des écoles, la participation au groupe de travail avec l'administration pour défendre les personnels sera la dernière étape de son rôle d'élue.

Arnaud Malaisé

« Ce lien avec la profession marque la conception de délégué du personnel »

MUSIQUE

Des sons contemporains

Les « projets fédérateurs » du Cantal permettent de se lancer vers des « objets » qu'il serait difficile de côtoyer seul. Ainsi, pour la deuxième année, le projet « musique électroacoustique et électronique » rassemble 8 classes d'école élémentaire et de collège, leurs enseignants et deux artistes, Pierre-Marie Trilloux et Dominique Miscopein. Sensibiliser par l'écoute à un univers sonore différent, concevoir un projet et le réaliser, sont les deux facettes du travail effectué. L'an passé, une école avait réalisé une collecte de sons autour de l'eau, sons qui avaient ensuite été mixés avec des chants traditionnels auvergnats en occitan pour accompagner une exposition sur le thème de l'eau. Cette année, deux journées de formation sont prévues pour donner le temps aux enseignants d'écouter, d'abandonner leurs repères, de se libérer l'esprit pour donner de la place à cette musique, pour créer des images et des sensations, mais aussi

pour peaufiner leurs projets avec les artistes. Thierry Cordier et Laurent Marsan sont les conseillers pédagogiques en éducation musicale qui suivent ce projet. Ils confirment le côté émotionnel et personnel et défendent l'intérêt pédagogique du projet: « C'est aussi notre rôle, montrer ce qui peut déboussoler, éveiller aux choses différentes, au monde qui nous entoure ». En ligne de mire, une double soirée « conférence-débat-concert » où les enfants produiront, en direct, une partie de leurs réalisations, où l'on pourra écouter les artistes, et où cette musique inhabituelle s'offrira au grand public.



SECURITE

Ceinture dans le car

L'Anateep, association nationale pour les transports éducatifs de l'enseignement public, lance sa 22ème campagne nationale « transport attitude ». Elle met à nouveau l'accent sur le port obligatoire de la ceinture de sécurité dans les autocars, seule mesure efficace pour limiter la gravité des accidents en cas de retournement. Malgré le renouvellement du parc d'autocars, l'équipement technique reste vain si les enfants ne l'utilisent pas. Des outils pédagogiques sont disponibles sur le site de l'Anateep.



<http://www.anateep.asso.fr/betecs/outils.htm>

A l'école Paul Eluard, le slam de poésie on connaît. Les vainqueurs du grand slam National scolaire 2008, tournoi ultime des écoliers slameurs, étaient élèves du CM2 de Maïmouna Soumare. « *Il y avait un tapis rouge devant leur classe* », se souvient Sara élève de l'actuelle CM2b qui avec ses camarades se lance dans l'aventure avec l'enseignante.

Voilà cinq ans que les ateliers de slam de poésie ont commencé dans les écoles de Bobigny sous l'impulsion de l'équipe de circonscription en lien avec l'association Slam production. « *Chaque année, les enseignants de cycle 3 se voient proposer des ateliers animés par des slameurs autour d'un thème imposé qui aide les élèves à démarrer* » explique Marie-Lise Lopez, conseillère pédagogique de la circonscription Bobigny 2. Ce matin, la classe de Maïmouna accueille Jaco et Wojtek, slameurs qui ont pour ambition de faire comprendre l'esprit du slam aux 23 élèves et d'expliquer le thème de l'année: « *Les*

mots sculptent ma ville ».

« *On ne déchire pas un poème. C'est une partie de soi.* »
Jaco

Après un petit détour par l'histoire du slam — apparu en 1984 dans le club green miles de Chicago — les deux slameurs en arrivent aux règles. Car le slam c'est d'abord un tournoi, un sport avec ses usages. Règle

n°1: tout le monde peut participer. Règle n°2: tous les sujets peuvent être abordés dans n'importe quel style. Règle n°5: Pas d'accessoires. La performance repose sur le texte du poète et sa relation avec le public. Règle n°7: chaque passage est limité à un poème et à trois minutes. Ceci, c'est pour le tournoi. Mais dans slam de poésie, il y a poésie. Et c'est tout l'objet de l'atelier d'aujourd'hui. « *les Mots sculptent ma ville* », le thème de l'année est un sujet ambitieux. Jaco et Wojtek proposent aux enfants un détour par la lecture de poèmes comme « *Le lion de Denfert-Rochereau* » de Jacques Charpentreau, « *La Tour Eiffel* » de Maurice Carême, « *Pariscope* »



Bobigny sème le slam

Les CM2 de l'école Paul Eluard participent à des ateliers de Slam de poésie. Entre découverte du patrimoine, écriture et interprétation, la poésie sort de son sanctuaire.

d'André Laude, une anthologie pour appréhender la poésie qui parle de la ville, de ses monuments... L'imaginaire, la personnification sont en jeu et se mettent en pratique lors d'une séance d'écriture en groupe pour parler d'une maison. Puis, c'est le grand saut. Chacun choisit un lieu de la ville et s'essaie à l'écriture dans le cahier de slam. « *Le parc de la bergerie* », « *mon immeuble* », « *le tramway* », « *la mairie* » les enfants planchent sur une poésie de 16 vers. Pour Hervé, ce sera la fontaine: « *Ma fontaine est rock'n'roll – Elle s'appelle Johnny – Elle coule à Bobigny – Elle a une coupe au bol.* ». Les enfants, avec l'aide des slameurs et de l'enseignante, entrent dans l'écriture sans trop d'appréhension et osent des rimes et des images décalées.

« *Ce n'est qu'un premier jet, précise l'en-*

« *L'année passée, le thème était les jeux de mots. Les élèves ont écrit un poème qui racontait des tranches de vie. C'est ce qui a plu au jury, je crois.* »
Maïmouna Soumare

seignante, chaque semaine nous allons retravailler le texte. Le cahier qu'ils emmènent chez eux leur permet de faire des essais, des changements. » Pour nourrir leur texte, une découverte des monuments de la ville est prévue ainsi qu'une visite de la salle des mariages de la mairie qui est en pur style pop art. À la fin de la mati-

née rendez-vous est pris pour l'atelier du mois de décembre avec un texte terminé et « *su par cœur* ». Cette fois, c'est l'interprétation qui sera en jeu. En attendant le troisième et dernier atelier où quatre d'entre eux seront désignés au cours d'un slam pour aller défendre les couleurs de l'école. Bobigny gardera-t-elle le trophée? Peu importe car la ville aura pour parler d'elle, une ribambelle de poèmes composés par ses enfants.

Lydie Buguet

Les deux slameurs, Jaco et Wojek, font une démonstration, dessin à l'appui, de la façon dont « les mots sculptent la ville », thème des ateliers de slam/poésie.

Entretien

« L'écriture poétique est un support magique »

Quelle définition donneriez-vous du slam ?

Le slam est un tournoi de poésies. Ce n'est pas un genre poétique type « urbain » ou des textes à message comme ont pu le faire penser des slameurs connus. C'est avant tout un sport où se rencontrent des compétiteurs avec leur texte et où tous les styles sont bien-venus. Un jury note selon ses impressions en toute subjectivité. Dans le cadre scolaire, un tournoi en classe sélectionne 4 représentants d'établissements de toute la France avec leurs textes qui participeront au Grand Slam National qui se tient à Bobigny, lors d'un grand festival de poésie.

Quel intérêt pédagogique ces ateliers de slam ont-ils ?

Le slam permet d'abord aux enfants de découvrir un patrimoine poétique varié car avant d'écrire il faut lire. L'écriture poétique en elle-même est un support magique. Pour beaucoup d'enfants en échec scolaire le fait de parler de soi est une manière d'affirmer son identité. La présence des slameurs donne une dimension artistique au projet. Dans la plupart des cas, dès la première séance l'attention des élèves est captée. Par la suite, on avance avec eux en les valorisant le plus possible.



Catherine Duval, (K'trin-D)

Professeur de lettres détachée auprès de l'association Slam Productions et auteure de « 20 ateliers de slam poésie : de l'écriture poétique à la performance », RETZ

Quel rôle le Grand slam national tient-il dans le dispositif ?

C'est une finalité essentielle. De l'écriture poétique, on passe à la performance. Une fois leur texte écrit les enfants travaillent l'interprétation : présence physique, pose de la voix. Pour cela les enfants se voient donner trois conseils par leurs pairs et les slameurs leur donnent d'autres idées pour mettre en valeur les textes. Le jour du Grand slam, l'ambiance dans la salle est incroyable. Les enfants défendent les couleurs de leur équipe mais dès qu'une performance démarre, c'est le grand silence.

Les ateliers slam s'exportent-ils hors de Bobigny ?

Oui, bien sûr, chaque année, Slam Productions anime 500 ateliers scolaires. Les projets sont différents d'un lieu à l'autre. Depuis 3, 4 ans, nous travaillons à Bastia avec des SEGPA. On a commencé avec deux classes et, cette année, 7 classes sont concernées dont une UPI et des classes de 6ème. À Paris, c'est une classe relais qui a fait appel à nous... et bien d'autres dans toute la France et à l'étranger.

🌀 **Fédération française de slam**
 🌀 Il existe une fédération française de slam qui dispose d'un site. Y sont disponibles les règles du slam, les lieux où il est possible de participer aux tournois et aussi tous les renseignements sur le grand slam national.
 🌀 Les liens vous emmènent vers les sites de Reims, Nantes, Tours Rennes...

🌀 <http://www.ffdsp.com/>

Les slameurs

🌀 Slam productions dispose aussi de son site. Vous y retrouverez les slameurs K'trin-D, Jaco et beaucoup d'autres. Vous pourrez y découvrir l'histoire du slam venu tout droit du club Green miles de Chicago. Vous pourrez y écouter le poète du trimestre, y voir des performances...

🌀 <http://www.slameur.com>

Projet Slam et programmes

🌀 Sur le site de l'inspection de Bobigny, on peut trouver un argumentaire pour faire rimer slam et pédagogie.

🌀 « Pratiquer le slam à l'école c'est bien sûr rencontrer des artistes et confronter pratique de classe et démarche artistique, mais c'est surtout une autre façon de travailler la maîtrise de la langue dans le respect des programmes et instructions officielles. » Trois axes de travail sont proposés : la culture littéraire et la lecture, de la lecture à la mise en voix des textes, de la lecture à l'écriture.

🌀 En faisant une recherche sur le site on peut aussi y découvrir des productions d'élèves.

🌀 <http://ww3.ac-creteil.fr/ID/93/bobigny/articles.php?lng=fr&pg=34>

Permutations nationales

La note de service fixant les modalités et le calendrier des permutations nationales devrait paraître le jeudi 4 novembre au BO. Le serveur informatique pour saisir sa demande de permutation devrait ouvrir courant novembre.

Promotions

L'avancement des instituteurs et des professeurs des écoles est examiné départementalement par la CAPD. Tous les enseignants qui ont l'ancienneté requise dans l'échelon sont promouvables. Pour plus d'informations, contactez la section départementale du SNUipp.

Gipa

Cette indemnité de « garantie indivi-

duelle de pouvoir d'achat » revient à accepter l'idée que les mesures concernant la valeur du point d'indice dans la fonction publique et les déroulements de carrière ne sont plus à eux seuls suffisants pour garantir le maintien du pouvoir d'achat des fonctionnaires. Le

SNUipp met à votre disposition un logiciel de calcul de la Gipa qui concerne en réalité peu d'enseignants. <http://www.snuipp.fr/gipa>

Intérim de direction

L'indemnité d'intérim de direction pour les collègues faisant fonction de directeur est de 150 % de l'indemnité de direction, y compris la part variable de celle-ci. L'indemnité se décompose ainsi :

- une part fixe annuelle de 1943,43 € (ma-

journée de 20 % en ZEP, soit 2332,12 €)
- une part variable annuelle de 300 € pour les écoles de 1 à 4 classes (360 € en ZEP), 600 € pour les écoles de 5 à 9 classes (720 € en ZEP) et 900 € pour les écoles de 10 classes et plus (1080 € en ZEP).

La part fixe est versée mensuellement, la part variable en une seule fois (en novembre 2008 au titre de l'année scolaire 2008-2009). Cette indemnité se proratisé en fonction du temps d'exercice de l'intérim de direction.

Infos services

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Lu au BO n° 38 du 9 octobre 2008

Protection judiciaire de la jeunesse :
Mesure d'activité de jour (MAJ)
Activités éducatives : Coopération franco-allemande — Journée franco-allemande du 22 janvier 2009

Lu au BO n° 37 du 2 octobre 2008

Activités éducatives : 20ème Semaine de la presse et des médias dans l'école®
Formation continue : Actions de formation continue destinées aux enseignants en fonction dans les établissements d'enseignement français à l'étranger — session 2009
Comité central d'hygiène et de sécurité :
Programme annuel de prévention 2008-2009 (Éducation nationale)

Lu dans le BO Lu dans le BO Lu dans le BO

Indemnité de remplacement (ISSR) D 89-825 du 09/11/89

moins de 10 km	15 €	40 à 49 km	33,55 €
10 à 19 km	19,52 €	50 à 59 km	38,90 €
20 à 29 km	24,06 €	60 à 80 km	44,54 €
30 à 39 km	28,25 €	par tranche de 20 km en +	6,65 €

Question/Réponse

Quelles sont les modalités pour toucher la prime d'entrée dans le métier de 1500 euros ?

Les personnels titularisés pour la première fois dans un corps de fonctionnaires enseignants vont toucher une prime de 1500 euros dont le versement s'effectuera en 2 fois, 750 € en novembre 2008 et 750 € en février 2009. Elle est cumulable avec la prime spéciale d'installation en vigueur en Ile-de-France et dans certaines communes de l'agglomération de Lille.

Je suis en arrêt maladie; dois-je envoyer les 3 feuillets de mon certificat d'arrêt de maladie à mon IEN ?

Non. Seuls les volets 2 et 3 de l'imprimé CERFA sont à envoyer car ils ne comportent pas de mentions médicales à caractère personnel.

Heures d'études défiscalisées

Toutes les municipalités n'ont pas considéré les heures d'étude comme relevant des heures défiscalisées. Pourtant, le SNUipp a obtenu du ministère que « Les enseignants du premier degré bénéficient d'une exonération fiscale et d'une réduction de cotisations salariales pour les rémunérations attribuées par l'Etat ou les collectivités locales au titre de leurs travaux supplémentaires lorsque ces travaux consistent en une mission de soutien auprès des élèves » comme le prévoit le décret n° 2007-1430 du 4 octobre 2007.

Si vous êtes dans ce cas, vous pouvez prendre contact avec la section départementale du SNUipp qui tient à votre disposition un modèle de lettre pour les services fiscaux et peut intervenir auprès des mairies.

Salaires: + 0,3% au 1er octobre

Instituteurs		PE		PE Hors-Classe	
Echelon	Indice	Echelon	Indice	Echelon	Indice
1	341	1	349	1	495
2	357	2	376	2	560
3	366	3	395	3	601
4	373	4	416	4	642
5	383	5	439	5	695
6	390	6	467	6	741
7	399	7	495	7	783
8	420	8	531		
9	441	9	567		
10	469	10	612		
11	515	11	658		

Après la hausse de 0,5 % en mars, le point d'indice augmente de 0,3 % en octobre. Pour 2008, l'augmentation effective totale sera donc de 0,49 % sur l'année à mettre en regard des plus de 3 % d'inflation prévus. Au final, ce sont plus de 10 % de perte de pouvoir d'achat accumulée depuis 2000 pour les agents de la Fonction publique.

Valeur mensuelle du point d'indice = 4,55695

Bonifications indiciaires

Chargé d'école	+3
Directeur 2-4 cl	+16
Directeur 5-9 cl	+30
Directeur 10 cl et plus	+40
Dir. de SEGPA	+50
Dir. de EREA/ERDP	+120

NBI

Directeurs d'école	+8
CLIS, CPAIEN	+27
CLIN, classe-relais, coordonnateur ZEP	+30

Attention: La NBI n'est pas cumulable avec une bonification indiciaire fonctionnelle, sauf pour les directeurs.

Sont retirés du salaire brut:

- Retraite: 7,85 %
- Solidarité: 1 % (après déduction pension et RAFP)
- CRDS: 0,5 % (sur 97 % de tous les revenus)
- CSG: 7,5 % (97 % de tous les revenus)
- Retraite additionnelle (RAFP): 5 % des indemnités et supplément familial

Indices majorés	Traitement brut mensuel	Traitement net mensuel			Supplément net familial (1 enfant: 1,98 €)		
		Zone 1	Zone 2	Zone 3	2 enfants	3 enfants	Enf. suppl.
288	1 316,34 €	1 146,52 €	1 122,75 €	1 110,88 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
291	1 330,05 €	1 145,47 €	1 121,95 €	1 110,20 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
318	1 453,45 €	1 250,82 €	1 225,74 €	1 213,20 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
341	1 558,58 €	1 341,30 €	1 314,40 €	1 300,95 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
349	1 595,14 €	1 372,77 €	1 345,23 €	1 331,47 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
357	1 631,71 €	1 404,23 €	1 376,07 €	1 361,99 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
366	1 672,84 €	1 439,63 €	1 410,75 €	1 396,32 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
373	1 704,84 €	1 467,18 €	1 437,73 €	1 423,04 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
376	1 718,55 €	1 478,97 €	1 449,32 €	1 434,48 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
383	1 750,54 €	1 506,49 €	1 476,29 €	1 461,17 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
390	1 782,54 €	1 534,03 €	1 503,26 €	1 487,89 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
395	1 805,39 €	1 553,69 €	1 522,54 €	1 506,96 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
399	1 823,67 €	1 569,43 €	1 537,96 €	1 522,22 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
416	1 901,38 €	1 636,30 €	1 603,48 €	1 587,07 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
420	1 919,66 €	1 652,03 €	1 618,90 €	1 602,34 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
434	1 983,65 €	1 707,10 €	1 672,86 €	1 655,75 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
439	2 006,50 €	1 726,76 €	1 692,13 €	1 674,81 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
441	2 015,64 €	1 734,63 €	1 699,84 €	1 682,45 €	62,33 €	154,82 €	110,19 €
457	2 088,77 €	1 797,56 €	1 761,51 €	1 743,49 €	63,28 €	157,34 €	112,08 €
458	2 093,34 €	1 801,50 €	1 765,37 €	1 747,30 €	63,40 €	157,65 €	112,32 €
467	2 134,48 €	1 836,89 €	1 800,07 €	1 781,64 €	64,46 €	160,49 €	114,45 €
469	2 143,62 €	1 844,76 €	1 807,76 €	1 789,27 €	64,69 €	161,12 €	114,92 €
481	2 198,47 €	1 891,97 €	1 854,04 €	1 835,06 €	66,12 €	164,91 €	117,76 €
482	2 203,04 €	1 895,91 €	1 857,88 €	1 838,87 €	66,24 €	165,23 €	118,00 €
495	2 262,45 €	1 947,02 €	1 907,97 €	1 888,46 €	67,77 €	169,33 €	121,07 €
510	2 331,01 €	2 006,03 €	1 965,81 €	1 945,68 €	69,55 €	174,06 €	124,63 €
511	2 335,58 €	2 009,96 €	1 969,65 €	1 949,49 €	69,66 €	174,37 €	124,86 €
515	2 353,87 €	2 025,70 €	1 985,08 €	1 964,77 €	70,14 €	175,63 €	125,81 €
531	2 427,00 €	2 088,64 €	2 046,76 €	2 025,80 €	72,03 €	180,69 €	129,60 €
539	2 463,56 €	2 120,10 €	2 077,58 €	2 056,32 €	72,98 €	183,21 €	131,49 €
540	2 468,13 €	2 124,03 €	2 081,44 €	2 060,14 €	73,10 €	183,53 €	131,72 €
560	2 559,55 €	2 202,71 €	2 158,54 €	2 136,44 €	75,46 €	189,84 €	136,46 €
567	2 591,54 €	2 230,24 €	2 185,51 €	2 163,14 €	76,29 €	192,05 €	138,12 €
601	2 746,94 €	2 363,96 €	2 316,56 €	2 292,85 €	80,31 €	202,77 €	146,16 €
612	2 797,22 €	2 407,23 €	2 358,95 €	2 334,83 €	81,61 €	206,24 €	148,76 €
642	2 934,34 €	2 525,24 €	2 474,60 €	2 449,26 €	85,17 €	215,71 €	155,87 €
658	3 007,47 €	2 588,16 €	2 536,27 €	2 510,32 €	87,06 €	220,76 €	159,65 €
664	3 034,89 €	2 611,76 €	2 559,40 €	2 533,21 €	87,77 €	222,65 €	161,07 €
695	3 176,58 €	2 733,71 €	2 678,87 €	2 651,46 €	91,43 €	232,43 €	168,40 €
741	3 386,83 €	2 914,63 €	2 856,17 €	2 826,97 €	94,04 €	239,38 €	173,61 €
783	3 578,79 €	3 079,84 €	3 018,07 €	2 987,19 €	94,04 €	239,38 €	173,61 €

LITTÉRATURE JEUNESSE

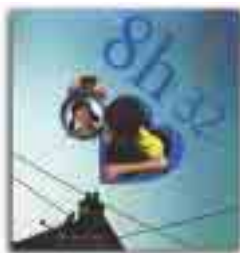
Quand les livres jouent avec le temps

Temps immobile et Attente

La dernière rubrique présentait des récits qui se passaient au même moment dans des temps simultanés. Voici des titres centrés sur « L'attente » qui met en jeu le temps subjectif. Le rythme se ralentit, l'esprit se focalise sur l'objet de l'attente, effaçant le contexte, tandis que les sentiments de joie ou d'angoisse s'exacerbent.

8h32 (A) S. Servant, A. Sidoli, L. Bex — Où sont les enfants? 12,30 € Liste MEN Cycle 2

Ce bel album de photos rend palpable le temps subjectif: comment un instant peut sembler une éternité. C'est l'expérience sensuelle de ce petit garçon qui s'ennuyait dans sa chambre « le 11 juillet dernier, entre 8h30 et 8h31 ». À 8h31, de sa fenêtre il a exploré sa rue. Il a vu un jongleur lancer ses balles, Camille se balancer, un rouge-gorge se poser sur la tête du chat... tant et tant de choses en une seule minute! Pourquoi le monde était-il obligé de tourner si lentement? Alors, entre 8h31 et 8h32, le petit garçon a fermé les yeux, il a suspendu le temps et fait tourner le monde à sa façon en revisitant les derniers événements. Mais... À 8h32, la sonnette de la porte d'entrée a retenti! Le temps a soudain repris son cours. Lui a dévalé l'escalier, ouvert la porte... Camille était là. Le monde tournait à nouveau normalement... Dans ce bel album très travaillé, les photos permettent de saisir le rythme de ces instants fluctuants, leur lenteur, leur simultanéité, leur accélération, entre-temps vécu et temps rêvé, temps subi ou temps maîtrisé.



ATTENDRE UN MATELOT (A) A. Sollie, trad. C. Bruel, ill. Ingrid Godon — ETRE, (15,50 €) Dès 7 ans

Du haut du phare dont il est le gardien, Théo scrute l'horizon. Il attend Matroos, le

beau matelot qui lui a promis de l'emmener faire un tour du monde à son retour. Rien ne peut le distraire de son attente. Ni Rose la boulangère, ni Félix le facteur, ni Emma sa sœur qui lui a tricoté un beau pull, ni ses amis qui lui ont fêté son anniversaire qu'il avait oublié!... Pourtant un beau matin, Théo n'est plus à son poste. Il a disparu. Alors depuis, jour après jour, c'est Rose et Félix qui du haut du phare guettent son retour...



J'ATTENDS MAMAN (R) M. Szac. — Thierry Magnier, Petite Poche (5 €) Liste MEN Cycle 2

Le dimanche, au foyer de l'institution, c'est le jour des parents, et chaque dimanche le jeune Julien attend la visite de sa maman. Il a été placé là en attendant que maman trouve un travail, trouve un logement. Julien se remémore des petits faits du passé qui, pas à pas, dessinent le portrait de la maman. Et il guette. D'espoir en fausse joie, la journée est très longue, il espère jusqu'au dernier moment... Sans doute, elle n'a pas pu venir, mais il est sûr qu'elle l'aime et qu'un jour ils seront réunis.



LE CINQUIEME (A) E. Jandl, ill. N. Junge. — L'École des loisirs (11,00 € & 5,50 €) Dès 5 ans

Ils sont cinq, sages et silencieux, assis sur leur chaise dans la salle d'attente du docteur des jouets. Il y a le pingouin mécanique, l'oiseau à roulettes, l'ours borgne au bras cassé, la grenouille et lui, le petit pantin au long nez ébréché. C'est long et angoissant l'attente quand on est le cinquième: la porte qui s'ouvre, le carré de lumière qui apparaît au sol, et qui avale chacun l'un après l'autre, la porte qui se referme...



ALORS? (A) K. Crowther — École des loisirs (9,00 €) Dès 3 ans

Dans une pièce, assis sur une chaise, un livre à la main, un personnage attend. À chaque double page entre en scène un nouveau personnage. Les dialogues, brefs se limitent à « Alors? » « Il est arrivé? » « Pas encore » et le nouveau venu s'installe aussi dans l'attente... jusqu'à ce qu'entre en scène le mystérieux personnage tant espéré: un grand et gros bambin qui vient chercher doudous et jouets pour s'en aller dormir!



ELLE ARRIVE! (A) Fabienne Teyssèdre — Seuil, Kakocollection (5,95 €) Dès 3 ans

L'attente et le suspense sont remarquablement rendus dans ce petit album pour les plus jeunes. La structure est très proche de celle de « Alors? ». Un à un, les amis de Kako le petit ours de la série arrivent avec une question concernant une certaine « Elle » « Tu es sûr qu'Elle va venir? » Kaiko fait des réponses succintes et optimistes tandis que chacun s'arme d'un outil, pelle etc. La dernière page donne la clé du mystère et engage à une relecture: les flocons le paysage, c'est la neige qu'on attendait pour faire un bonhomme de neige!



Marie-Claire Plume

Cf. sur le site du SNUIPP, www.snuipp.fr, d'autres jeux avec le temps de la fiction

Leur avis La Poste « privatisée »

49 % des Français opposés
Près de la moitié des Français se disent opposés « à toute forme de privatisation de La Poste » alors que 44 % y sont favorables selon un sondage BVA / France-Inter.

Vanik Berberian
maire de Gagliesse
« Je comprends parfaitement que La Poste ait besoin de moderniser son outil, mais dès lors que la seule solution qui lui est offerte est l'ouverture du capital, on s'interroge sur la façon dont seront desservis demain les territoires ruraux [...]. Le souci sera avant tout les dividendes alors qu'on sait pertinemment que les territoires ruraux ne sont pas rentables. »

François Fillon
Premier ministre
« Ma conviction est que La Poste aura besoin de financements pour se développer si elle ne veut pas voir d'autres établissements européens prendre sa place. Cela ne passe pas par la privatisation. »

Appel commun des partis de gauche et des syndicats
« Les organisations syndicales, politiques et associatives signataires affirment que le service public postal appartient à tous les citoyens, c'est pourquoi elles demandent l'organisation d'un vrai débat public permettant l'implication des citoyens. Ils doivent pouvoir décider de l'avenir de La Poste par un référendum. »

Le président de la Poste a annoncé le passage au statut commercial de l'entreprise publique, les partis de gauche et les syndicats appellent à un référendum contre « la privatisation ».



A l'aube de l'échéance européenne de 2009 enjoignant la libéralisation des services postaux, Jean-Paul Bailly, président de La Poste, annonçait le 28 août dernier la possibilité d'un changement de statut juridique de l'entreprise publique en lui attribuant le statut commercial de Société anonyme (SA). Cela permettrait d'ouvrir le capital du service public à hauteur de 3 milliards d'euros dès 2011. Avec l'ouverture du capital, l'État indique qu'il resterait majoritaire, mais, là encore, rien ne le garantit à long terme. La Poste est la première entreprise publique de France avec 280 000 salariés dont 60 % sont fonctionnaires. Elle a récemment obtenu le statut de banque à part entière pour la Banque postale qui est jusqu'à présent la seule, avec les Caisses d'Épargne, à proposer un livret A.

Les syndicats unanimes ont fait connaître sans équivoque leur refus d'un tel plan qui leur rappelle le scénario mis en place pour privatiser France Télécom ou GDF. Pour la CGT, premier syndicat « le changement de statut puis la mise en bourse sont toujours une étape vers la privatisation » expliquait Joëlle Roeye. « Nous estimons tous que nous vivons un moment historique. Il y a longtemps qu'il n'y avait pas eu une convergence de cette ampleur entre les organisations syndicales, les associations et les partis politiques », a estimé Jacques Lemerrier, de FO,

à la veille de la journée unitaire du 23 septembre.

En ce jour de grève, les postiers manifestaient dans les rues des principales villes du pays, tandis que l'Association des maires ruraux de France était reçue au cabinet de Luc Châtel, secrétaire d'État à l'industrie. À leur sortie, par la voix de Vanik Berberian, ils ont redit leur opinion selon laquelle : « ce qui se passe à La Poste aurait pu être l'occasion d'un débat sur la présence des services publics dans les territoires ruraux ». Car nul ne croit qu'une poste privatisée continuerait à offrir le même service partout en France. Si des actionnaires privés entrent demain au capital de La Poste, il y a peu de chance qu'ils maintiennent les 17 000 points de contact (11 860 bureaux de poste et 5 100 agences) « alors qu'on avait 17 000 bureaux en 2002 » rappelle Régis Blanchot de Sud-PTT.

Devant l'ampleur de la réaction, Nicolas Sarkozy a mis en place une commission chargée d'entendre les différents acteurs de La Poste. Mais partis de gauche et syndicats ont lancé un appel commun appelant à un référendum comme le permet dorénavant la Constitution, car ils pensent que, côté gouvernement, les dés sont jetés. Et que des dégraissages sont à redouter en même temps qu'augmentera l'emploi précaire.

Jacques Mucchielli

« Garder les enfants ensemble, quelles que soient leurs performances »

L'école primaire est accusée aujourd'hui de tous les maux. Pourquoi ?

Avant c'était le collège la source de tous les maux. L'école est simplement victime d'évolutions qui l'ont transformée en premier cycle du collège, comme l'école maternelle devient le premier cycle de l'école élémentaire. Pour preuve le stress croissant des enfants de grande section face à la lecture ! Les échecs de chaque échelon sont dénoncés par le suivant. Et à force de déplacer la focale, ce seront les familles qui seront responsables. Un système très pervers qui vient de ce que l'échec est devenu intolérable, contrairement à l'époque où un jeune sur deux seulement obtenait le certificat d'études. Je n'ai pas d'avis sur le recentrage sur les savoirs élémentaires. On sait qu'il y avait de grandes distorsions sur le temps consacré à la lecture : du simple au triple. Par contre, la querelle sur les méthodes est une faute majeure. La recherche nous apprend que la qualité d'un maître, c'est le maître, quand il se sent à l'aise dans sa méthode. C'est à l'IEN de savoir si les enfants apprennent ou pas, mais ce n'est pas à l'État de prescrire la méthode. Actuellement il y a des lobbies conservateurs très dangereux et influents qui pensent qu'en revenant à 1910 on va régler le problème. Il y a un climat de contre-réforme et Darcos semble très sensible à ces sirènes.

Justement, quel regard portez-vous sur les réformes ?

Je suis scandalisé par la réduction à 4 jours dans un calendrier considéré comme intangible et en faveur de l'agenda des familles et des enseignants. Or on est dans la moyenne des pays en nombre d'heures, mais dans les plus faibles pour le nombre de jours de classe. Cela aura des conséquences très lourdes pour les familles des classes populaires, ou même moyennes quand les deux parents travaillent. L'école se débarrasse de la prise en charge des enfants sur des dispositifs annexes, en particulier des élèves en difficulté. Pourtant d'après une enquête, il y



©Communication UB2

François Dubet

Sociologue spécialiste de l'éducation, professeur des universités, vient de publier « Faits d'école », éditions EH&SS

a une quinzaine d'années, les enseignants témoignaient qu'une chose faisait leur dignité : garder les enfants ensemble, quelles que soient les performances de chacun. Ce qui m'étonne, c'est qu'on ait renoncé si facilement. Certains ne mangent pas à la cantine avec les autres pour faire leur demi-heure de soutien. Cela ne marchera pas. Ceux qui auront une pancarte dans le dos ne s'en débarrasseront jamais comme l'histoire en témoigne. Sans compter les effets pervers : dans certaines écoles, certains élèves seront classés en difficulté alors qu'avant ils n'y auraient jamais été. En définitive on fait tout le contraire des systèmes éducatifs qui réussissent avec une journée moins longue, d'autres activités au sein de l'école, et tous

les élèves ensemble.

Les enseignants sont vraiment « déboussolés »

Le monde enseignant va mal. Avant il avait la capacité de se mobiliser et de faire caler un ministre qui partait dans le mauvais sens. Je suis en colère contre le ministre mais aussi contre la profession car elle y gagne. Les enseignants pensent être méprisés mais toutes les enquêtes auprès des parents montrent le contraire. Le problème est que depuis 25 ans la gauche politique et syndicale n'a plus de pensée scolaire. Demander des moyens, même si c'est justifié pour une école élémentaire qui est en dessous des moyennes européennes, ne suffit pas pour faire une politique scolaire et compenser le vide face à une droite qui a une pensée pédagogique faible. 140 jours de classe par an et 6 heures par jour, c'est tragique pour l'école élémentaire. Mais quand Darcos dit : « je réduis les moyens et je réduis votre temps de travail en classe », cela marche.

Comment réagir ?

Il faudrait avoir le courage d'attaquer le problème par le calendrier scolaire car, pour de jeunes élèves, il n'est pas raisonnable de consacrer autant de temps par jour aux apprentissages. Peut-être aussi faut-il dire comment on hiérarchise dans les savoirs. Et au lieu du « rattrapage scolaire », demander comment faire entrer dans l'école l'éveil, la créativité : là on pourrait demander des moyens. L'école est faite pour éduquer et la promesse que l'école, seule, pourrait réduire les inégalités est intenable. C'est toute la société qui est concernée : il y a aussi l'emploi, le logement, etc. Et l'idée qu'on ferait une école sans échec est une absurdité puisque l'école est là pour trier, classer, ranger... L'école doit être avant tout une « bonne école », y compris pour ceux qui ne réussissent pas.

**Propos recueillis par
Michelle Frémont**